Ligue Tennis de Table

Centre de Formation

Ligue
d'Ile de France

TENNIS DE TABLE

CATALOGUE DES FORMATIONS
SAISON 2024 - 2025

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Animateur - Entraîneur

Arbitre - Juge-Arbitre

Formation Continue - Dirigeant

La formation, levier de votre performance
et de votre compétence

Ligue Tennis de Table

MAJ Août 2024 - V2

SOMMAIRE

4 - Organigramme Formation

5 - Informations / Inscription

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Animateur - Entraîneur

7 Organigramme formations d'entraîneur bénévole et d'éducateur sportif

8 Initiateur de Club (IC)

10 Animateur Fédéral (AF)

12 Entraîneur Fédéral (EF)

15 Les formations professionnelles

16 Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Tennis de Table (CQP)

20 Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport TT (BPJEPS TT)

21 Diplôme d'Etat JEPS Perfectionnement Sportif TT (DEJEPS)

Arbitre - Juge-Arbitre

24 Les parcours de formations

26 Arbitre Régional (ARB)

28 Juge-Arbitre 1er ° (JA1)

30 Juge-Arbitre 2ème ° (JA2)

32 Juge-Arbitre 3ème ° (JA3)

34 Pré sélect° Arbitre National (AN)

36 SPID-Déconnecté

Retrouvez toutes nos formations sur
www.fftt-idf.com
Rubrique Formation

FFTT Région îledeFrance AGENCE NATIONALE DU SPORT

Formation Continue - Dirigeant

40 Animateur Ping VR

42 Ping Santé Bien-Être- Module A Animateur de Sport Santé Bien-Être

44 Sensibilisation Gestes Qui Sauvent (GSQ)

46 Sensibilisation « Prévention des Violences Sexuelles »

48 Prévention et Secours Civiques 1er niveau (PSC1)

50 AQSA—Mod. 1 Sport Adapté

52 Accueillir et Animer une séance TT Pour les structures non pongistes

56 - Calendrier des formations des Comités Départementaux

58 - Conditions Générales liées aux formations IREF

59 - Partenaires de la Ligue

60 - Informations pour les bénévoles / Dirigeants

64 - Votre Partenaire l'AFDAS Certification Qualiopi

Informations
07 84 98 95 65
01 55 87 26 92

EDITO

Mot de bienvenue de Véronique BEAUSSART, responsable commission Emploi et Formation à la Ligue Île-de-France de Tennis de Table

LA FORMATION, VITALE POUR L'AVENIR !

Bonjour à tous ,

La Ligue Île-de-France de Tennis de Table est depuis de nombreuses années organisme de formation agréé. Depuis cette année nous sommes certifiés Qualiopi, certification qui atteste de la qualité des processus, de notre fonctionnement et du développement des compétences. Grâce à cette certification les stagiaires peuvent bénéficier d'une prise en charge des coûts des formations suivies. A ce titre, la ligue organise chaque saison de nombreuses formations :

-Formation des entraîneurs (initiateur de club, animateur fédéral, entraîneur fédéral ainsi que l'examen d'entraîneur fédéral),
-Formation continue des entraîneurs
-Formation des AR et des JA (JA1 / JA2 / JA3) ainsi que la formation continue
-Formation des dirigeants (PSC1, sensibilisation violence, SPID, …)
-Le DEJEPS
-Formation Ping Santé Module A

Toutes ces formations sont dispensées par des cadres officiels de la Ligue ainsi que des formateurs extérieurs.

Alors, que vous soyez joueurs, dirigeants, bénévoles, salariés ou élus de votre club, ou simplement parents et joueurs, n'hésitez pas à vous inscrire à l'une des formations diplômantes proposées par la Ligue.

L'équipe formation de la ligue reste bien entendu à votre disposition pour toute question ou information.

Véronique BEAUSSART

Organigramme IREF

Président de la Ligue
Patrick BEAUSSART (Elu)
ttbeaussart@aol.com

Présidente de la Commission Emploi/Formation
Véronique BEAUSSART (Elue)
verobeaussart@yahoo.fr – 06.07.17.33.15
CREF / IREF

Directeur de l'IREF
Gestion administrative & financière & coordination & Référent Handicap
Marc-Angelo SOUMAH (Salarié)
directeur.liguett@fftt-idf.com - 01.55.87.26.99

Gestion administrative & financière & coordination
(Salariée)
formation@fftt-idf.com - 01.55.87.26.92 ou 07.84.98.95.65

Formation Professionnelle et Fédérale

Resp et coordinateur DEJEPS
Resp examens fédéraux
Resp et coordinateur CQP
Formateur Init. de Club
Grégory BARRAULT
responsable.formation@fftt-idf.com
06.76.79.07.07

Resp Formation Continue éducateurs sportifs
Grégory BARRAULT

Formateur AF / EF
François PICARD (Salarié)
frapicard@hotmail.com
01.55.87.26.92

Formation Arbitrage

Responsable
V. BEAUSSART
verobeaussart@yahoo.fr

Arb Rég / JA1
Resp formation
Véronique BEAUSSART (Elue)

Resp examens Arb Rég/JA1
Alain BERTRAND (Elu)
alain.bertrand19@gmail.com

Resp form Continue Arb
André CRETOT (Elu)

Resp JA2 / JA3
Formations et examens
Frédéric FOUCHARD (Bénévole)
fred.fouchard2@orange.fr
01.55.87.26.92

Formation Continue - Dirigeant

Responsable
V. BEAUSSART
verobeaussart@yahoo.fr

Formations Santé
Resp formation
Grégory BARRAULT
respon-sable.formation@fftt-idf.com
06.76.79.07.07

Formation Continue
Resp formation
Grégory BARRAULT

Informations

Ligue IDF TT

Vous avez une question

Renseignements au secrétariat Formation :

-

Institut **R**égional de l'**E**mploi et de la **F**ormation

Tél : 01.55.87.26.92 ou 07.84.98.95.65
permanence téléphonique : tous les jours 9h00 à12h30 et 14h00 à16h00
Mail : formation@fftt-idf.com

Pour s'inscrire à une formation

1-Pré inscription directement en ligne en cliquant sur l'icône

Se préinscrire sur chaque page spécifique de formation

Cet enregistrement vaut acte d'engagement à participer à la formation concernée.

2-Vérification des pré requis
3-Confirmation de la prise en compte de l'inscription
4-Envoi devis et convention ou contrat de formation (=> retour signés des 2 documents)
5-Questionnaires et quizz à remplir avant et après la formation

Personnes en situation de handicap

des Dispositifs existent pour vous accompagner dans la réussite de votre projet

Plus d'informations sur notre page internet Rubrique Formation
Accompagnement des personnes en situation de Handicap

Catalogue des formations
2024 - 2025

ANIMATEUR
-
ENTRAÎNEUR

Organigramme des Formations d'entraîneur et d'éducateur sportif

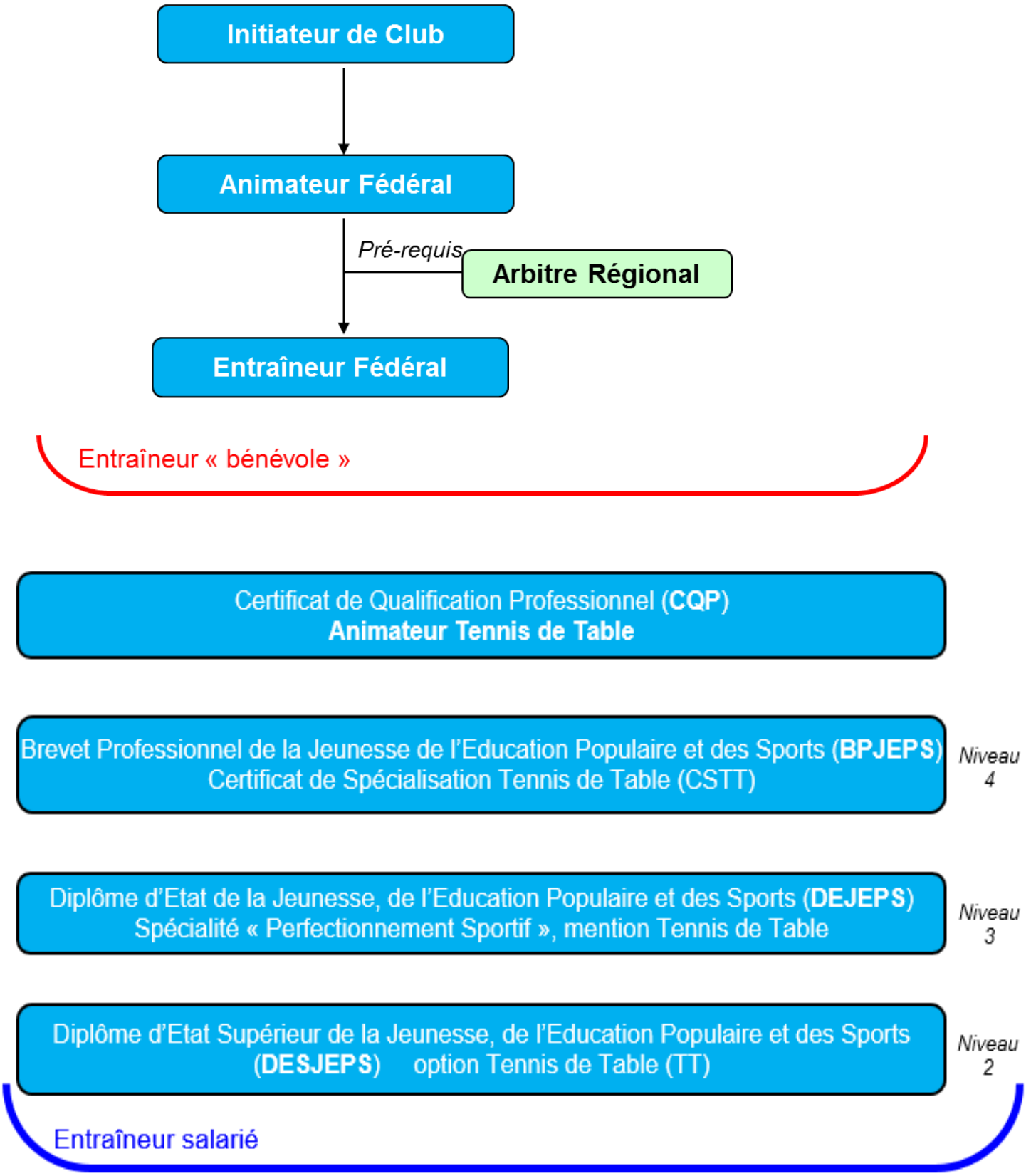

INITIATEUR DE CLUB

Ce 1er grade d'Initiateur, tout comme celui d'Animateur Fédéral et d'Entraîneur Fédéral, ne permet pas d'être rémunéré pour animer et entraîner mais apporte les 1ères bases fondamentales qui doivent donner envie aux joueurs de pratiquer le ping.

L'initiateur doit savoir accueillir les différents publics et leur donner envie de pratiquer. Il sait animer du TT en utilisant les outils FFTT pour le public jeune. Sur le plan technique il doit comprendre que :

▪ C'est un duel avec un matériel spécifique (raquette plus ou moins adhérente) ;

▪ On peut tenir de manières différentes (les prises de raquette à partir de règles particulières) ;

▪ Il y a des coups pour agir dans la balle (coup droit, revers ; haut / bas du corps).

21 h au total

11h à distance + 3h en situation pédagogique + 7h En présentielle

150 € TTC *(repas non compris)*

Satisfaction 90% et Réussite 100%
Version 2j présentiels

PMR => Accessible **(en fonction du lieu d'accueil)**

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

OBJECTIFS

> être capable d'organiser l'accueil des différents publics dans son club,
> être capable de prendre en main un groupe dans une séance prédéfinie,
> être capable d'appréhender les bases du jeu,
> être capable de garantir l'intégrité physique et morale des publics.

PUBLIC
Intérêt encadrement bénévole
Joueurs, dirigeants, licenciés, tous statuts confondus

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 2 semaines et 2 mois
•Être **licencié Compétition FFTT**
•A partir de **Cadet 1**

EFFECTIF
Mini : 5 - Max : **15**
L'IDF se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES
•Alternance de phases théoriques et de mises en pratique
•Documents supports de formation projetés.
•Exposés théoriques
•Etude de cas concrets et analyse
•Echange d'expérience Formateur et stagiaires
•Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

FORMATEUR
Grégory BARRAULT
Formateur habilité, diplômé d'Etat,
4 ans d'expérience

PROGRAMME & VOLUME HORAIRE

> **Minimum 11 heures de FOAD** (Formation Ouverte A Distance)

Documents, vidéos et autres supports dont vous devrez prendre connaissance avant l'entrée en formation. Pour le grade d'Initiateur de Club, la FFTT a estimé le temps de travail à 11 heures pour une version de 7h en présentielle => ***validation par le badge FOAD 11h—IC*** - ***Contenu théorique de la FOAD de 11h :*** **Organiser l'accueil du public en sécurité** (accueillir / renseigner / orienter), **Adopter une posture d'éducateur, Animer une séance, Histoire du Tennis de Table**

> **Minimum 3h en situation pédagogique sur le terrain**

A effectuer en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié, **à la suite de vos 11h de Formation A Distance ET AVANT le jour de formation**. Vous êtes responsable de l'organisation de vos 3 heures. L'objectif est de mettre en pratique les thèmes vus lors de vos 11h de formation à distance (ou au moins une observation active (avec production de questions/remarques) et ainsi permettre un échange avec le formateur sur vos impressions et vos difficultés rencontrées lors de la journée de formation en présentielle

> **Formation de 7h en présentielle**

Gérer le déroulement d'une séance
Faire jouer

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme d' Initiateur de Club saura accueillir les différents publics et de leur donner envie de pratiquer, animer le tennis de table en utilisant les outils FFTT pour le public jeune, assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

Modalité d'obtention

> La certification des compétences s'effectue au fur et à mesure de la formation, en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme en contrôle continu, il faut :
- avoir validé en contrôle continu l'ensemble des 4 compétences (attestation du responsable de formation),
- avoir obtenu le badge FOAD 11h,
- avoir validé les 3 heures en situation pédagogique.

=> délivrance du Diplôme fédéral FFTT « Initiateur de Club »

Détails sur la certification

Le diplôme d'Initiateur de Club a une durée de validité illimitée. Cependant, le diplôme n'est valable que si le titulaire du diplôme est licencié à la FFTT (licence compétition). Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.

Le diplôme fédéral d'Initiateur de Club est l'équivalence de l'ancien diplôme fédéral "Entraîneur Départemental"

Le 2ème niveau de la filière fédérale est la formation Animateur Fédéral

1ère session	2ème session	3ème session
Dim. 29 Septembre 2024	**Dim. 17 Novembre 2024**	**Dim. 12 Janvier 2025**
Livry-Gargan (à confirmer)	Livry-Gargan (à confirmer)	Lieu indéterminé
Clôture le 18 Septembre 2024	Clôture le 4 Novembre 2024	Clôture le 30 Décembre 2024

ANIMATEUR FEDERAL

Ce 2ème niveau de la filière fédérale FFTT se centre principalement sur les ressources prioritaires nécessaires à l'encadrement que ce soit au niveau pédagogique ou technique.

L'animateur doit comprendre comment s'organise le duel pour savoir observer les joueurs (les systèmes de jeu, la tactique, la grille d'analyse technique).
Il sait construire des exercices (l'objectif, les variables) pour une séance collective. Il sait animer (encourager, questionner, conseiller) et prend en compte le public auquel il s'adresse.

48 h au total

28h en **présentiel** + 6h à **distance** + 14hen **situation pédagogique**

300 € TTC
(en externat et repas non compris)

Satisfaction 91,5%

Réussite 100%

PMR => Accessible **(en fonction du lieu d'accueil)**

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

OBJECTIFS

> être capable de fidéliser les différents publics de son club,
> être capable de préparer et d'animer une séance collective,
> être capable d'améliorer les bases tactico-techniques des joueurs,
> être capable de garantir l'intégrité physique et morale des publics.

PUBLIC
Intérêt pour l'encadrement bénévole
Joueurs et dirigeants licenciés

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 2 semaines et 3 mois
•Être licencié **Compétition** FFTT
•A partir de **Cadet 2**
•Être **Initiateur de Club**

EFFECTIF
Mini : 5 - Max : **15**
L'IDF se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES
•Alternance de phases théoriques et de mises en pratique
•Documents supports de formation projetés.
•Exposés théoriques
•Etude de cas concrets et analyse
•Echange d'expérience Formateur et stagiaires
•Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

FORMATEUR
François PICARD
habilitation régionale, BEES 2ème ° TT, 20 ans d'expérience
Possibilité d'intervenants ponctuels

PROGRAMME & VOLUME HORAIRE

> Minimum 6 heures de FOAD (Formation Ouverte A Distance)

Documents, vidéos et autres supports dont vous devrez prendre connaissance avant l'entrée en formation. Pour le grade d'Animateur Fédéral, la FFTT a estimé le temps de travail à 6 heures.

> Formation de 28h en présentiel

S'adapter aux attentes des 3 grands types de publics débutants
Construire une séance en fonction d'un objectif prédéfini
Mobiliser du matériel pédagogique (paniers de balles…)
Observer et améliorer la séance collective (savoir intervenir)
Savoir observer pour faire apprendre
Savoir faire jouer en fonction de l'adversaire
Savoir s'échauffer et Développer l'autonomie du joueur
Certification et bilan de la formation

> Minimum 14h en situation pédagogique sur le terrain

A effectuer en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié, à la suite de votre formation. Vous êtes responsable de l'organisation de vos 14 heures. L'objectif est que vous soyez actif et encadriez réellement sur le terrain, que vous essayez de mettre en pratique les thèmes abordés lors des 4 jours de formation. Vous devez aider à l'animation des séances (de préférence pas sur un public compétiteur). Le rôle de votre tuteur sera de vous accompagner, de vous aider à mettre en pratique la théorie et de vous conseiller.

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme d'Animateur Fédéral a pour rôle d'encadrer en autonomie des séances collectives, de construire des exercices pour une séance collective, d'animer en prenant en compte les caractéristiques du public, d'assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

Modalité d'obtention

Participation intégrale à la formation + validation du badge pour la FOAD + validation des 14h en situation pédagogique + certification des compétences en fin de formation, par le passage de deux épreuves : un QCM avec comme thématique les différents public, les séances, l'aspect technique (Coef 1), ET une animation de séance de deux situations construites (15' de préparation, 15' d'animation) (Coef 2).
Pour obtenir le diplôme, il faut avoir la moyenne générale au total des deux épreuves.
=> délivrance du Diplôme fédéral FFTT "Animateur Fédéral"

Détails sur la certification

Les personnes titulaires du diplôme de Jeune Animateur Fédéral ou d'Entraîneur de Club ou d'Entraîneur Régional peuvent demander l'équivalence du diplôme ANIMATEUR FEDERAL à condition d'être licencié à la FFTT (licence compétition) à la date de la demande.
Le diplôme Animateur Fédéral a une durée de validité illimitée. Cependant, il n'est valable que si le titulaire du diplôme est titulaire de la Licence compétition de la FFTT .Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.
La suite de la filière fédérale est la formation Entraîneur Fédéral.

1ère session	2ème session
Du 21 au 24 Octobre 2024	**17 au 20 Février 2025**
Rueil-Malmaison 92 (externat)	**Lieu indéterminé** (externat)
Clôture le 4 Octobre 2024	**Clôture le 31 Janvier 2025**

ENTRAÎNEUR FEDERAL

Ce 3ème et dernier niveau de la filière fédérale FFTT est lui prioritairement axé sur un approfondissement de la démarche d'enseignement : de l'observation du joueur à la définition d'objectifs et la construction/animation de la séance.

L'analyse du match au service de la construction d'une séance adaptée (démarche d'enseignement pour un groupe):

- analyser le joueur (interpréter l'observation) / adapter la situation proposée (partenariat, opposition, panier de balle…) en fonction du joueur (modifier les paramètres de l'exercice si besoin), et pouvoir démontrer si besoin. Il s'adapte à son public.

66 h au total

35h En **présentiel** + 10h à **distance** + 21h en **situation pédagogique**

375 € TTC

(en externat et repas non compris)

Satisfaction 95%

Réussite 100%

PMR => Accessible **(en fonction du lieu d'accueil)**

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

OBJECTIFS

> être capable d'adapter sa pédagogie en fonction du public,
> être capable de contribuer à la progression tactico-techniques des différents joueurs,
> être capable de garantir l'intégrité physique et morale des publics.

PUBLIC

Intérêt pour l'encadrement bénévole
Joueurs et dirigeants licenciés

MOD. ACCES - PRE REQUIS

Délai d'accès : entre 3 semaines et 3 mois
•Être licencié Compétition FFTT
•Être minimum **Junior 1** pour la formation mais avoir 17 ans révolus pour l'examen
•Être **Animateur Fédéral**
•**Fournir une attestation de 12h d'aide à l'encadrement et/ou l'animation** dans une structure FFTT signée du président de cette structure.

EFFECTIF

Mini : **5** - Max : **15**
L'IDF se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

•Alternance de phases théoriques et de mises en pratique
•Documents supports de formation projetés.
•Exposés théoriques
•Etude de cas concrets et analyse
•Echange d'expérience Formateur et stagiaires
•Accès à un espace personnalisé sur Digiforma

FORMATEUR

François PICARD
habilitation régionale,
BEES 2ème ° TT, 20 ans d'expérience

PROGRAMME & VOLUME HORAIRE

> **Minimum 10 heures de FOAD** (Formation Ouverte A Distance)

Documents, vidéos et autres supports dont vous devrez prendre connaissance avant l'entrée en formation. Pour le grade d'Animateur Fédéral, la FFTT a estimé le temps de travail à 10 heures.

> **Formation de 35h en présentiel**

Adapter sa pédagogie en fonction du public => 14h + 5h de FOAD

-Proposer des actions fédérales aux pratiquants de son club :
-Transmettre dans une optique de plaisir :
-Le plaisir de la pratique pour faire ressortir 3 éléments : gagner/transpirer/ s'amuser
-Individualiser dans le collectif (faire évoluer la situation par rapport au joueur)

Contribuer à la progression tactico-technique des différents joueur => 21h + 5h de FOAD

-Analyser les caractéristiques techniques et tactiques d'un joueur :
-Utilisation de l'outil panier de balles à partir d'objectifs précis :
-Faire évoluer une séance prédéfinie en variant les paramètres du jeu et les incertitudes
-Démontrer et expliquer les différentes familles de coups techniques
-Savoir développer les qualités spécifiques du TT :
-Intégrer les Piliers de la Performance (sensibilisation)

Préparation à l'Examen (7h) : 3 épreuves

-Epreuve 1 : Observation d'un joueur / analyse du jeu / entretien avec jury (15mn)
-Epreuve 2 : Construction d'une séance collective de 1h30 / menée de séance (avec une situation au panier de balles) / entretien avec jury (45 mn)
-Epreuve 3 : démonstration « expliquée » de 2 familles de coups (15mn)
Bilan de la formation / Evaluation de satisfaction

> **Minimum 21h en situation pédagogique sur le terrain**

A effectuer en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié, à la suite de votre formation. Vous êtes responsable de l'organisation de vos 21 heures. L'objectif est que vous mettiez en pratique les thèmes abordés lors de ces 5 jours de formation, d'animer des séances et d'encadrer des entraînements, (sur un public loisir ou compétiteur jusqu'à niveau 12-13). Le rôle de votre tuteur sera de vous accompagner, de vous aider à mettre en pratique la théorie et de vous conseiller. De plus, il est important que le tuteur puisse faire des retours auprès de la Ligue IDF, dispensatrice du savoir avec son formateur, sur votre capacité à réinvestir vos acquis.

ATTENTION, vous devez impérativement valider vos 21 heures en retournant l'attestation du Président maximum 1 semaine avant la date de l'examen.

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme d'ENTRAINEUR FEDERAL doit savoir :
-encadrer en autonomie des séances individuelles et collectives,
-concevoir une démarche d'enseignement pour faire progresser,
-entraîner en s'adaptant au public

Modalité d'obtention

> Passage de trois épreuves de certification :
-une épreuve d'observation d'un joueur/d'analyse de jeu suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 20',
-la construction et l'encadrement d'une séance collective de 1h30 (dont une situation avec panier de balles) suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 50',
-d'une démonstration expliquée des coups techniques (durée 20').
Pour obtenir le diplôme, il faut avoir la moyenne à chacune des épreuves.
Obtention par certification
=> délivrance du Diplôme fédéral FFTT "Entraîneur Fédéral" (par mail)

Détails sur la certification

Ce dernier diplôme de la filière fédéral FFTT donne des connaissances pour aider un éducateur sportif à l'encadrement et au travail individuel (en bénévolat)
Le diplôme Entraîneur Fédéral a une durée de validité illimitée. Cependant, il n'est valable que si le titulaire du diplôme est titulaire de la Licence compétition de la FFTT.
Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.

1ère session	2ème session
26 au 30 Décembre 2024	**14 au 18 Avril 2025**
Lieu indéterminé (externat)	**Lieu indéterminé** (externat)
Clôture le 5 Décembre 2024	Clôture le 26 Mars 2025
Examen le 23 Mars 2025	***Examen le 22 Juin 2025***

PRE REQUIS & MODALITES D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

> **Satisfaire aux pré requis obligatoires** d'inscription à une formation Entraîneur Fédéral
> Avoir **17 ans révolu** et être licencié **Compétition FFTT,**
> Avoir **suivi la totalité de la formation,**
> Avoir **obtenu le badge FOAD,**
> Avoir fourni une **attestation de stage de 21h** en club signée du président de club,

> **S'inscrire directement en ligne sur le lien de la page EF** du site de la Ligue IDF TT

> **Frais d'inscription :** 50€

> **Clôture d'inscription à l'examen** : 9 jours avant la date
- pour celui du 23 mars 2025 => **14 Mars 2025 à 12h00**
- Pour celui du 22 Juin 2025 => **13 Juin 2025 à 12h00**

Les Formations Professionnelles

Quelques informations

Vous souhaitez être rémunérés pour …

Découverte des nouvelles pratiques et animer le TT	→	Certificat de Qualification Professionnelle (**CQP**)
Animer, développer et fidéliser le TT	→	Brevet Professionnel (**BP**JEPS Tennis de Table - niveau Bac)
Entraîner, former et concevoir un projet	→	Diplôme d'Etat (**DE**JEPS TT - niveau Bac + 2)
Entraîner le haut niveau, former des cadres techniques et des formateurs	→	Diplôme d'Etat Supérieur (**DES**JEPS TT - niveau Bac +

Nouveau

CQP Animateur TT

L'animateur de tennis de table certifié CQP, exercera contre rémunération, en autonomie, à temps plein ou temps partiels, auprès d'un **public loisir non compétiteur**, dans les clubs ou en-dehors des clubs, à qui il fera découvrir, pratiquer, **le tennis de table sous toutes ses formes de pratiques** (Ping VR, Ping Santé-bien-être, Ping en Extérieur…) en toute sécurité et transmettra une technicité minimum indispensable pour **susciter l'envie de continuer.**

Le CQP est un diplôme de niveau 3. Le CQP est une première marche vers l'emploi, il permet notamment d'évoluer vers le BPJEPS Tennis de Table.

298 h au total

178 h mini en Centre (mélange de présentiel et de distanciel) **+ 120 h en alternance en structure professionnelle**

Frais pédagogiques : « en cours »

Frais d'évaluation : « en cours »

Code RNCP 38243

Organisme Certificateur : **OC Sport**

Date d'enregistrement du CQP: **15/11/2023**

PUBLIC

Intérêt pour l'encadrement et l'animation professionnel de public loisir sous toutes ses formes

Joueurs et dirigeants licenciés

OBJECTIFS

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du CQP Animateur Tennis de Table des compétences sont associées et regroupées par blocs.

> **Bloc de compétence 1 (BC1)** : Préparation et animation de cycles de séances de tennis de table

> **Bloc de compétence 2 (BC2)** : Organisation, information et communication autour des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

> **Bloc de compétence 3 (BC3)** : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

PMR => Accessible **(en fonction du lieu d'accueil sur l'IDF)**

Accessible handicaps divers => à préciser lors de la pré-inscription ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

EFFECTIF

Minimum : 5 - Max : 15 stagiaires (tout statut confondu)
La Ligue se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants est insuffisant.

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Délai d'accès : entre 1 et 3 mois
> Avoir 18 ans à la date de clôture du dossier d'inscription à la formation => fournir une pièce d'identité en cours de validation
> Être titulaire du diplôme PSC1 ou équivalent
> Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique ou à l'encadrement du tennis de table
> Avoir réussi les tests techniques d'entrée en tennis de table

MODE D'ACCES

1° Nous retourner le dossier de demande d'inscription accompagné des pièces demandées dans les délais impartis
2° Etude de dossier, de financement et positionnement (dispenses possibles de certains tests)
3° Evaluation des pré requis à l'entrée en formation
4° Réussir les tests techniques d'entrée en formation (même jour)
5° Début de la formation
6° Réussite des Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP)

PROGRAMME / CONTENU

3 Blocs de Compétences : **☞Voir annexe -Référentiel de certification du CQP ATT**

BC1: Connaissance des publics et de l'environnement Techniques d'animation et de communication

- Animation des nouvelles pratiques pongistes (Ping VR, Ping en Ext, Ping santé -bien être...)
- Fondamentaux des activités de tennis de table et Méthodologies d'apprentissage
- Fondamentaux de la pédagogique d'apprentissage
- Règlementation, éthique et sécurité de la pratique et des pratiquants

PROGRAMME / CONTENU (suite)

BC2: Les modes d'organisation et de fonctionnement des structures au sein desquelles un animateur de loisir sportif est susceptible de travailler

- Les réseaux sociaux et leurs modalités de fonctionnement, les outils digitaux dans la communication à destination du public
- Prévention contre toutes formes de violences

BC3: Les principales dispositions législatives et conventionnelles en lien avec son métier

- La méthodologie nécessaire pour réaliser une veille juridique et règlementaire sur des sujets en lien avec son métier
- Les différents contrats de travail pouvant être proposés à un animateur de loisir sportif
- Intérêt réseau professionnel et de se former pour rester opérationnel

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Formation en distanciel

Moyens techniques :

- Echanges avec les participants
- Cas pratiques
- Mise en situation / alternance Supports Powerpoint et Vidéos

Méthode d'évaluation :

- Mise en situation pédagogique
- Entretiens
- Dossiers
- QCM

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

-Positionnement en amont de la formation (allègements possibles)
-Questionnaire sur l'acquisition des connaissances à l'issue de la formation
-Tour de table au début et à la fin de chaque session de formation
-Questionnaire de satisfaction en fin de formation
-Suivi de cohorte par la Ligue IDF à 6 mois et 2 ans suivant la certification

1ère session
Dates prévisionnelles 2ème phase 2024/2025
Différents lieux sur l'Île-de-France

Evaluations:
BC1: 2 épreuves
1/ Remise d'un rapport écrit sur l'élaboration d'un cycle de 4 séances minimum, suivi d'un entretien de 30 min
2/ Animation d'une séance collective de 45min, suivi d'un entretien de 30 mn
BC2: 1 épreuve
Remise d'un dossier sur une action de communication, suivi d'un entretien de 30 min
BC3 1 épreuve
Remise d'un écrit sur le projet professionnel, suivi d'un entretien de 30 min

FORMATEURS

Les formateurs au CQP «Animateur de Tennis de Table » doivent être à minima titulaires d'une certification professionnelle dans le champ de l'encadrement sportif du domaine du tennis de table. Elle doit être d'un niveau formation au moins équivalent au CQP «Animateur de Tennis de Table ».

Les formateurs, les tuteurs et les évaluateurs doivent justifier de 2 années d'expérience professionnelle réalisées dans le champ de l'encadrement sportif dans le domaine du tennis de table **et** doivent être titulaires d'une carte professionnelle à jour le cas échéant. Lorsqu'ils interviennent sur des contenus non techniques et que les stagiaires ne sont pas en situation pédagogique spécifique au domaine de l'activité tennis de table, les formateurs doivent justifier de leurs compétences dans les thématiques enseignées par leurs diplômes, titres et/ou expériences. Dans ce cas, ils peuvent évaluer leurs contenus de formation dans les thématiques enseignées.

Par ailleurs, l'avis du tuteur est requis pour le bloc de compétence BC1, BC2 et BC3. Cependant, ce dernier ne peut pas être évaluateur du candidat qu'il tutore.

FINANCEMENTS

En fonction du statut du stagiaire, différents financements sont possibles :
- Contrat de professionnalisation
- CPF (compte personnel de formation)
- OPCO, Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- Financement personnel

Le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) **mention Tennis de Table est un diplôme d'Etat.**

Il donne le droit à son titulaire :

- d'encadrer et conduire des actions d'animation et d'enseignement en tennis de table auprès de tout type de public,
- d'encadrer et conduire des cycles d'animation, d'apprentissage et d'entraînement jusqu'au premier niveau de compétition fédérale,
- de participer à l'organisation et la gestion des activités en tennis de table.

Il existe, pour cette formation en alternance, 5 centres habilités par la FFTT répartis géographiquement sur le territoire français (Auvergne Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie/PACA).

Centre Auvergne Rhône-Alpes (CREPS Rhône-Alpes antenne de Voiron)

Le cursus de formation

Il est organisé autour de 4 blocs de Compétence :

- UC1 : encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure
- UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation
- UC3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en tennis de table jusqu'au premier niveau de compétition fédérale
- UC4 : mobiliser les techniques du tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale

Equivalences et allègements peuvent être accordés selon le profil du candidat et ses acquis antérieurs.

Consulter toutes les informations sur le site internet du CREPS AURA

https://formation.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/formation.fiche-BPJEPS-TT-38

DATES CLÉS

Dates de la formation :

28 aout 2024 au 26 aout 2025

- **TEP et SELECTION PARCOURSUP** 02 mai 2024

limite inscription : 04 avril 2024

- **TEP et SELECTION autres publics** 11 juillet 2024

Inscription jusqu'au : 05 juillet 2024

- **POSITIONNEMENT:** 28 et 29 aout 2024

Nombre de places ouvertes :12

FINANCEMENT

- AFDAS
- Auto-Financement
- CPF AUTONOME
- CPF de Transition
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Parcoursup
- Prise en charge totale ou partielle par un organisme (club, fédération, association...)
- Programme Régional de Formation (PRF) - Qualif Pro

Tarif : 6 720.00 €

Frais de dossier : 30€

Selon votre statut, vous pourriez prétendre à des possibilités de financement (voir onglet financement).

Site de Voiron

Campus de la Brunerie - Bâtiment Inolab Formation - Etage 2 - 180 Boulevard de Charavines - 38500 Voiron

SECRÉTARIAT

Denise LAURENT

04 76 35 67 25

denise.laurent@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

COORDINATION

Julie DEBROCK

06 40 94 06 39

julie.debrock@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

DEJEPS PS TT

DEJEPS Tennis de Table
Directeur technique
entraîneur
agent de développement

CREPS - Site de Châtenay-Malabry

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité "Perfectionnement Sportif" mention "Tennis de Table" permet d'être salarié au sein de clubs associatifs en tant qu'entraîneur, agent de développement ou coordonnateur de projet sportif.

» Les chiffres clés 2022 / 2023 :

- **80 % de réussite**
- **80 % de satisfaction**

» Organisation de la formation

- Formation en alternance d'une durée de 10 mois
- Durée de la formation : 1 207 h
  - 707 heures en centre dont 7 h de positionnement
  - 500 heures en entreprise

» Conditions d'accès à la formation

- Être titulaire
  - du PSC1 ou d'un diplôme équivalent
  - du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les 18 - 25 ans
  - du certificat médical de non contre-indication
- Être capable de justifier
  - d'une attestation d'encadrement en tennis de table pendant 250 heures au moins durant une saison sportive délivrée par un club, un comité départemental ou une ligue affilié à une fédération sportive agréée
  - d'une attestation de licence en tennis de table délivrée par un comité départemental ou une ligue régionale affilié à une fédération sportive agréée et couvrant trois saisons sportives dans les cinq dernières années
  - ou d'un diplôme justifiant de la dispense des exigences préalables à l'entrée en formation EPEF (voir le dossier complémentaire)

Webinaires d'information :

Mercredi 6 mars 2024 à 10h → s'inscrire

Mercredi 17 avril 2024 à 10h → s'inscrire

Après votre inscription, vous recevrez par mail le lien de connexion à la webconférence .

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante. Chaque UC est sanctionnée par des épreuves certificatives et il est possible de valider chaque UC indépendamment les unes des autres.

Référentiel de certification des unités capitalisables

Métier concerné : Entraîneur coordonnateur
Certificateur : Ministère des Sports & des Jeux Olympiques & Paralympiques
Date d'enregistrement de la certification : 01/12/2023
Niveau : 5
Code ROME : G1204
Formacode : 15408 & 15436
RNCP : RNCP37576
Code session CPF : 240337

Annexe de l'arrêté

Consulter toutes les informations sur le site internet du CREPS IDF
https://www.creps-idf.fr/formation.offre

Ou de la Ligue IDF TT
http://www.fftt-idf.com/formation-dejeps/

Objectifs et compétences visées

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences et le savoir-faire du métier d'entraîneur sportif, de coordonnateur de projets sportifs, de directeur technique de club ou d'agent de développement.

UC1 : Être capable de concevoir un projet de perfectionnement sportif
UC2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
UC3 : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement en tennis de table
UC4 : Être capable d'encadrer en sécurité en tennis de table

La possession du diplôme mentionné à l'article 1er atteste, dans le domaine du tennis de table, des compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification :

— préparer un projet stratégique de performance ;
— piloter un système d'entraînement ;
— conduire un projet sportif ;
— évaluer un système d'entraînement ;
— organiser des actions de formation de formateurs.

Les points forts de la formation

- Lieu de la formation sur le site des pôles fédéraux
- Mises en situation pratique des apprentissages
- Équipe pédagogique constituée des experts de la discipline

Modalités de certification

Évaluation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique : Mise en situation de sécurisation d'une séance **(Article 5 de l'arrêté du 12 juillet 2007)**

La profession d'éducateur sportif et la situation du stagiaire en formation, sont réglementées par le Code du sport qui impose des conditions d'honorabilités spécifiques (B2), vérifiées dès la formation suite à l'obtention EPMSP.

Évaluations des unités capitalisables : organisées selon le référentiel de certification et les épreuves indiquées dans les annexes II de l'arrêté du diplôme (Arrêté du 20 novembre 2006

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante. Chaque UC est sanctionnée par des épreuves certificatives et il est possible de valider chaque UC indépendamment les unes des autres.

DATES CLÉS

Session de Formation en cours
septembre 2023 (04/09/2023 - 25/06/2024)

Période d'inscription
Du 19/01/2024 au 16/06/2024
Sélections
juillet 2024 (01 - 02/07/2024)
Positionnement
juillet 2024 (03/07/2024)
Session de Formation
septembre 2024 (02/09/2024 - 24/06/2025)
Complétude avant 23/06/2024

FINANCEMENT

- Apprentissage
- Autofinancement
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Demandeurs d'emploi - Conseil régional
- Employeur milieu associatif
- Employeur public
- Employeur structure commerciale (privé)
- OPCO
- Politique de la ville - dispositif SESAME
- Projet de Transition Professionnelle
- contrat de professionnalisation

Frais de dossier : 25 €
Heures centre : 700
Heures structure : 500
Tarif Formation : 9100 €

*Frais de dossier non remboursables

Mobilisation CPF

CREPS - Site de Châtenay-Malabry

139 avenue Roger Salengro - 92290 Châtenay-Malabry

SECRÉTARIAT
Sylvie ARISTANGÈLE
01 41 87 18 42
sylvie.aristangele@creps-idf.fr

COORDINATION
Christian KERVROËDAN
christian.kervroedan@creps-idf.fr

ARBITRE

-

JUGE-ARBITRE

Organigramme des Formations d'Arbitrage

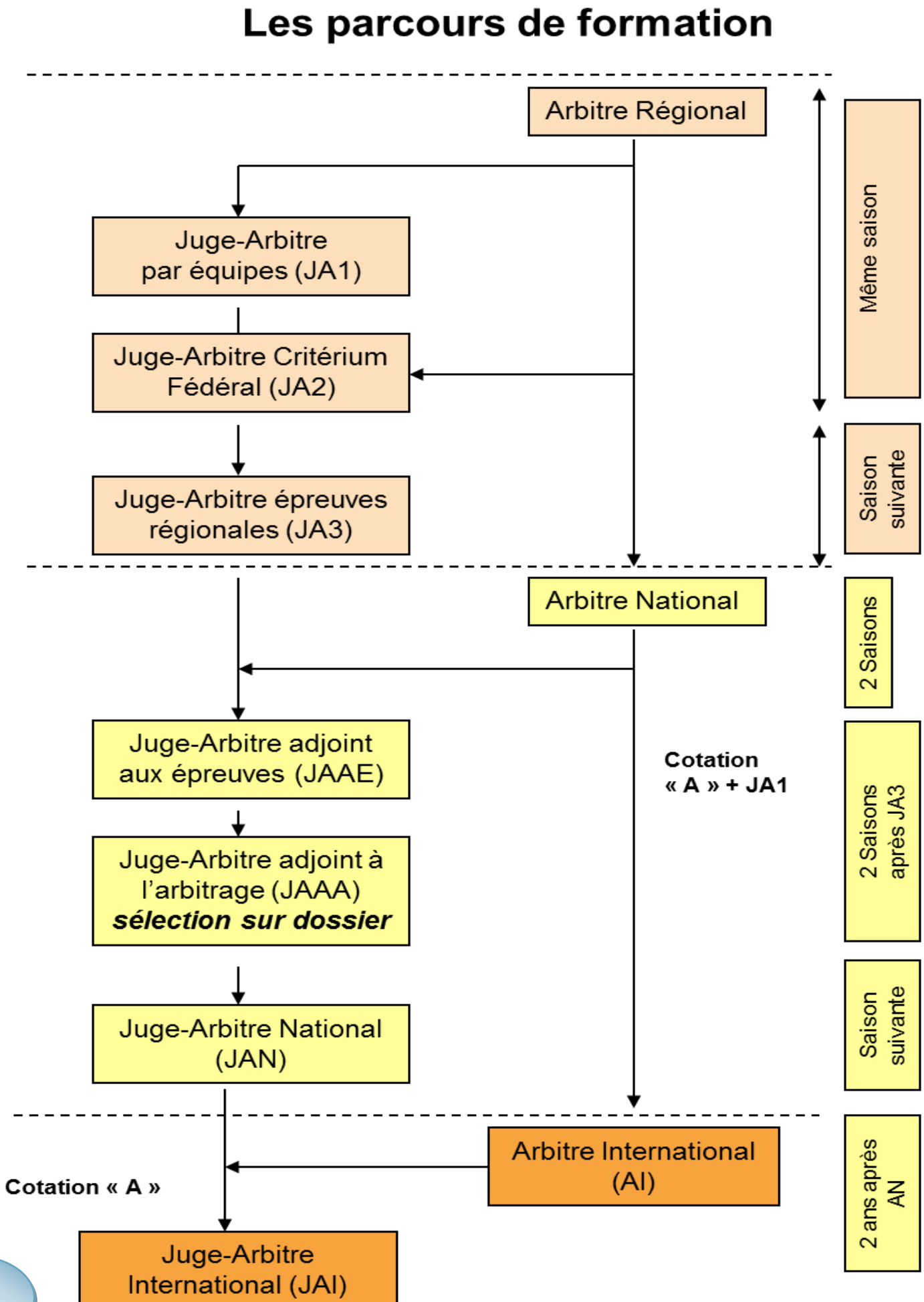

Pourquoi s'orienter vers l'arbitrage

-Connaître les règles du jeu,

-Pouvoir arbitrer ou Juge-Arbitrer des rencontres pour son club et au service du Tennis de Table (sans Arbitre, ni Juge-Arbitre => pas de compétitions)

-Valider des diplômes conduisant à obtenir des compétences pour être bénévole dans son club ou accéder aux compétitions les plus prestigieuses

Nous vous attendons nombreux pour qu'ensuite, les compétitions de vos clubs, comités et ligue soient mieux organisées et répondent aux exigences réglementaires

<u>Comment sont délivrés les grades ?</u>

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3ème degré, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO ARB/JA ou FO JA2/JA3

ARBITRE REGIONAL

Devenir Arbitre Régional nécessite une formation spécifique et sanctionné par un examen écrit et pratique.
Il consiste à savoir gérer une partie entre deux joueurs ou deux paires de joueurs en double, depuis la vérification de l'aire de jeu, de la table, du filet (avec une pige) et de la conformité des raquettes des joueurs sur une compétition départementale, régionale et PRO A/B.

8 h + 2 demi-journées (pour les examens écrits et pratiques)

En **présentiel**

80 € TTC *(examen compris et repas pris en charge par la Ligue)*

Satisfaction 93%

Réussite 61%

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Non Accessible

OBJECTIFS

> Être capable d'arbitrer une partie sur des compétitions régionales ou Nationales de Tennis de Table,
> Connaître parfaitement les règles du jeu,
> Utiliser la bonne gestuelle et le bon vocabulaire

1ère session	2ème session
6 Octobre 2024 Saint-Denis Clôture le 27 Septembre 2024 à 12h00	**9 Février 2025** Saint-Denis Clôture le 30 Janvier 2025 à 12h00

PUBLIC
Intérêt pour l'arbitrage Joueurs, dirigeants, parents de joueurs (obligatoirement licenciés Traditionnels FFTT)

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 1 semaine et 2 mois
•Être licencié Compétition FFTT

EFFECTIF
Mini : **3** - Max : **18**
L'IDF se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES
•Cours théoriques basés sur des projections sur écran TV des documents PowerPoint (et autres) en salle de formation
•Exercices individuels et en groupe
•Etude de cas concrets
•Echange d'expérience Formateur et stagiaires
•Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

FORMATEUR PREVISIONEL
Véronique BEAUSSART
Formatrice habilitée FO ARB/ JA1 , Arbitre Internationale

PROGRAMME

Présentation de la formation Arbitre Régional
Présentation et fonctionnement de l'arbitrage
L'arbitre
Définition du langage de l'arbitre, officiels de la partie, tenue et le matériel ...
Déroulement
Entrée dans l'air de jeu, Matériel et tenue des joueurs, choix initial, pér. adaptation
Le service
Recherche du service, service en double
Les situations
Chronomètre, balle en jeu, balle à remettre, point, jeu arrêté, règle accélération...
Règles spécifiques avec un joueur en fauteuil roulant
Evolution du marqueur
Procédure d'arbitrage, remplissage d'une fiche de partie
Modifications / nouveautés
Bilan de la formation / Evaluation de satisfaction

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence
Questionnaire de satisfaction
Examen écrit sous forme de QCM (convocation ultérieure après la formation sur 1h) **Attention** : Un stagiaire ne peut se présenter à l'examen écrit qu'une seule fois par saison sportive
Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition par équipe (1/2 journée)

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

> Maîtriser parfaitement les règles du jeu et savoir gérer l'arbitrage d'une partie (communication / gestuelle …)

Modalité d'obtention

> Obtention par certification après participation intégrale à la formation : Réussite à l'examen écrit avec un minimum de 24/30 (QCM 30 questions, env 1h correction comprise)
Attention : un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 (examen écrit) qu'une fois par saison sportive. Réussite à l'examen pratique sur une compétition par équipe = obtention au moins 15 points / 20 => Délivrance d'un Certificat de Capacité Arbitre Régional (par mail)

Détails sur la certification

Arbitre Régional est le 1er grade de la filière arbitrage et est un pré requis pour se lancer dans le Juge-Arbitrage (JA1 / JA2 / JA3 …) ou bien aller plus loin et devenir Arbitre National ou Arbitre International.

ENGAGEMENT / PRESTATION

> Activité d'arbitre régional par saison : 4 prestations de 6 parties
Recyclage tous les 3 ans => l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.

JUGE-ARBITRE 1er DEGRE

Devenir Juge-Arbitre 1er degré consiste à apprendre à diriger et à maîtriser une rencontre de Championnat de France par équipe.

Il est en particulier responsable d'établir la feuille de rencontre et les documents officiels qui attestent des résultats de rencontres et permettent d'établir le classement des joueurs en particulier.

8 h + 2 demi-journées (pour les examens écrits et pratiques)

En **présentiel**
+ e-learning pour GIRPE (facultatif)

80 € TTC *(examen compris et repas pris en charge par la Ligue)*

Satisfaction 98%

Réussite 48%

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Non Accessible

OBJECTIFS

> Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)

1ère session	2ème session
13 Octobre 2024 à Saint-Denis Clôture le 3 Octobre 2024 à 12h00	**16 Février 2025** à Saint-Denis Clôture le 6 Février 2025 à 12h00

PUBLIC
Intérêt pour l'arbitrage
Joueurs,
dirigeants / bénévoles

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 1 semaine et 2 mois
- Être licencié Compétition FFTT
- Être majeur
- Être Arbitre Régional ou en cours de formation

EFFECTIF
Mini : **3** - Max : **18**
L'IDF se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES
- Cours théoriques basés sur des projections sur écran TV des documents PowerPoint (et autres) en salle de formation
- Exercices individuels et en groupe
- Etude de cas concrets
- Echange d'expérience Formateur et stagiaires
- Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

FORMATEUR PREVISIONEL
Véronique BEAUSSART
Formatrice habilitée FO ARB/ JA1 , Arbitre Internationale

PROGRAMME

Présentation de la formation Juge-Arbitre 1er degré
Présentation et fonctionnement du juge-arbitrage
Relation avec les commissions d'arbitrage (départemental / régional et fédéral)
Le rôle et les missions du JA
Rôle, matériel, tenue, horaires et retards, absence d'une équipe, conditions de jeu, échauffement des joueurs...
Le remplissage de la feuille de rencontre
Composition des équipes, qualification des joueurs, l'arbitrage, la rencontre
Les problématiques du juge-arbitre
Réserves, réclamations, discipline – cas pratiques, envoi du rapport et de la feuille, timing de la rencontre
Modifications / nouveautés
Bilan de la formation / Evaluation de satisfaction

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence
Questionnaire de satisfaction
Passage de 2 UV écrites (convocation ultérieure après la formation sur 1h)
Attention : Un stagiaire ne peut se présenter à l'examen écrit qu'une seule fois par saison sportive
Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition régional par équipe (1/2 journée)

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation
> Maîtriser parfaitement la direction des épreuves par équipes, techniquement et humainement
Modalité d'obtention
> Obtention par certification après participation intégrale à la formation :
> Passage de 2 UV écrites :* obtenir au moins 24/30 à UV1 (à la suite de la formation) et 30/40 à UV2
> Vous serez ensuite sollicité par l'examinateur pour le passage de l'UV pratique sur une compétition régional par équipe : obtenir au moins 34/40
Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (envoyé uniquement par mail)
Détails sur la certification
JA1 est le 2ème grade de la filière arbitrage et est un pré requis pour se lancer vers le Juge-Arbitre 3ème degré ou bien aller plus loin et devenir Juge-Arbitre National ou International.

ENGAGEMENT / PRESTATION

> Activité du Juge-Arbitre par saison : 3 prestations
Recyclage tous les 3 ans => l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.

JUGE-ARBITRE 2ème DEGRE

Le Juge-Arbitre 2ème degré apprend à diriger et à maîtriser une rencontre de Critérium Fédéral—niveau Départemental et Régional. Il doit tout particulièrement s'imprégner du règlement de l'épreuve et la préparer, puis en assurer le bon déroulement et prendre les décisions qui s'imposent et enfin transmettre les résultats et un rapport à la commission concernée.

16 h En Distanciel

+ 1/2 journée : examen écrit
+ 1/2 journée pour l'examen pratique

200 € TTC
(examens et repas compris)

Satisfaction 95%

Réussite 100%

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Non Accessible

OBJECTIFS

> **Être capable de diriger et gérer les compétitions de Critérium Fédéral de Tennis de Table (niveau départemental et régional).**

. Savoir établir l'horaire général de l'épreuve (H.G.)
. Connaître parfaitement la mise en poules et la gestion des tableaux associés
. Savoir appliquer le tirage au sort du Critérium Fédéral
. Savoir gérer la salle

PUBLIC
Intérêt pour l'arbitrage
Joueurs,
dirigeants / bénévoles

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 2 semaines et 4 mois
•Être licencié Compétition FFTT
•Être majeur
•Être Arbitre Régional

EFFECTIF
Mini : **2** - Max : **8**

MOYENS PEDAGOGIQUES
•Cours théoriques à distance via Zoom
•Exercices individuels et en groupe
•Etude de cas concrets
•Echange d'expérience Formateur et stagiaires
•Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

Matériels pédagogiques utilisés : Grand écran TV

FORMATEUR
Christophe HEYMAN
Emmanuel BARCELO
Formateurs habilitations nationales FO JA2/JA3

1 session / année sportive

Dates non déterminées
En distanciel

Clôture le

PROGRAMME

-Connaître le règlement du Critérium Fédéral
-Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF)
-Apprentissage de l'utilisation basique de SPID-Déconnecté

Modifications / nouveautés
Bilan de la formation / Evaluation de satisfaction

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence ou émargement numérique
Exercices entre chaque séance de visioconférence
Questionnaire de satisfaction
Examens écrits
Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition du Critérium Fédéral
Attention : L'U.V. 1 ne peut être conservé que 2 fois en cas d'échec à l'examen pratique. Un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 (examen écrit) que 2 fois et pas 2 années consécutives par saison sportive.

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation
> Maîtriser parfaitement les règles de l'arbitrage et du Juge-Arbitrage et savoir gérer les épreuves de Critérium Fédéral Départemental et Régional

Modalité d'obtention
> Obtention par certification après participation intégrale à la formation
> Obtention d'au moins 8/12 au QCM arbitrage
> Réussite à l'UV1 sur place et obtenir un total d'au moins 170/200
L'U.V. 1 ne peut être conservé que 2 fois en cas d'échec à l'examen pratique. Un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 (examen écrit) que 2 fois et pas 2 années consécutives par saison sportive.
> Réussite de l'examen pratique sur un tour du Critérium Fédéral et obtenir au moins 15/20Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (envoyé uniquement par mail)

Détails sur la certification
> Juge-Arbitre 2ème degré est un pré requis obligatoire pour s'inscrire à la formation Juge-Arbitre 3ème degré la saison suivante.

JUGE-ARBITRE 3ème DEGRE

Le Juge-Arbitre 3ème degré apprend à diriger et à maîtriser les épreuves régionales de Ligue comme le tournoi régional. Il doit tout particulièrement connaître le règlement des épreuves concernées, de le préparer et d'en assurer ensuite le bon déroulement avec tous les aléas possibles.

18 h (5 séances en visio)

+ 1/2 j questions/révisions en présentiel
+2 1/2 journées (pour les examens écrits et pratiques en présentiel)

En Distanciel

200 € TTC *(examen compris)*

PROMO 22/23
Satisfaction 96,25%

75% Réussite

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Non Accessible

OBJECTIFS

> **Être capable de diriger et gérer les épreuves de régionales de ligue de Tennis de Table.**

. Savoir établir l'Horaire Général en fonction de tous les paramètres.
. Savoir organiser le Plan de Montage de la Salle et le Plan d'Occupation des Table
. Savoir effectuer le tirage au sort
. Être capable de coordonner l'équipe d'organisation et donner les détails de l'organisation, les rôles de chacun : consignes, directives précises ...

PUBLIC
Intérêt pour l'arbitrage
Joueurs,
dirigeants / bénévoles

MOD. ACCES - PRE REQUIS
-Délai d'accès : entre 2 semaines et 4 mois
-Nécessité pour les stagiaires d'avoir accès à un moyen de télécommunication (ordinateur sonorisés et avec un accès à internet).
•Être licencié Compétition FFTT
•Être JA1 + avoir effectué au moins les 3 prestations obligatoires au cours de la saison
•Etre JA2 (saison N-1) + avoir encadré obligatoirement 1 tour de Critérium Fédéral Dép. ou Rég. sur les 2 saisons précédentes

EFFECTIF
Mini : **2** - Max : **6**

MOYENS PEDAGOGIQUES
•Cours théoriques en visioconférence via Zoom
•Exercices individuels et en groupe
•Etude de cas concrets
•Echange d'expérience Formateur et stagiaires
•Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

FORMATEUR
Christophe HEYMAN
Frédéric FOUCHARD
Emmanuel BARCELO
Formateurs habilitations nationales FO JA2/JA3
Expérience de la visioconférence

PROGRAMME

-Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation JA3 à distance
-Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales
-Gestion sportive, mise en oeuvre des différentes techniques (poules, tableaux, tirage au sort)
-Organisation d'une compétition (horaire général, plan de salle et plan d'occupation des tables …)
-Notions de conduite d'une compétition et psychologie du Juge-Arbitre
Bilan et clôture de la formation (synthèse).

Se fait sous forme de 3 modules de formation niveau 2 : Poules, Tableaux et préparation d'une compétition.
Pour chaque module, les stagiaires auront un ou des exercices à rendre aux formateurs pour correction entre les sessions de visioconférences

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence ou émargement numérique
Autoévaluation en amont
Vérification des acquis avant et après chaque session en distancielle par des exercices à retourner aux formateurs
Questionnaire de satisfaction
Examens écrits
Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition régionale (tournoi)

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

> Maîtriser parfaitement les règles du jeu et la gestion de tournoi régional

Modalité d'obtention

> Obtention par certification après participation intégrale à la formation

> Obtention d'au moins 8/12 au QCM arbitrage et 6/10 aux départage et 6/10 à la mise en poules

> Réussite à l'UV1 sur place et obtenir un total d'au moins 170/200

L'U.V. 1 ne peut être conservé que 2 fois en cas d'échec à l'examen pratique. Un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 (examen écrit) que 2 fois et pas 2 années consécutives par saison sportive.

> Réussite de l'examen pratique sur un tournoi régional et obtenir au moins 15/20

Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3ème degré (envoyé uniquement par mail)

1 session / année sportive
Dates non déterminées En distanciel Examens en présentiels Clôture le

SELECTION IDF ARBITRE NATIONAL

Pour devenir Arbitre National, long est le chemin. Ceci est une première sélection Ile-de-France (également sur sélection) pour se présenter à la sélection AN de la FFTT, qui elle-même est une sélection avant de pouvoir se présenter aux 3 jours d'examens de la FFTT.

Maximum 11 h En **présentiel**

Partie théorique : 7h

Partie pratique si niveau suffisant : 4h

100 € TTC *(repas pris en charge par la Ligue)*

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Non Accessible

OBJECTIFS

> Pouvoir se présenter à la pré sélection Nationale de l'examen de la FFTT (validation de la candidature par l'IDF) dans les meilleures conditions de préparation pour l'arbitrage du haut niveau

1 session / année sportive

Partie théorique : le 10 Novembre 2024 à Saint-Denis
Partie pratique : le 8 Décembre 2024 sur le tournoi Rég. Féminin

Clôture le 31 Octobre 2024

PUBLIC
Intérêt pour l'arbitrage de haut niveau

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 1 semaine et 2 mois
•Être licencié Compétition FFTT
•Être Diplômés Arbitre Régional depuis 2 saisons
•Avoir une grande expérience régionale reconnue par la CRA **(SUR SELECTION)**
- 3 inscriptions maximum à la pré sélection IDF

EFFECTIF
Mini : **2** - Max : **6**

MOYENS PEDAGOGIQUES
•Cours théoriques basés sur des projections sur écran TV des documents PowerPoint (et autres) en salle de formation
•Etude de cas concrets

FORMATRICE
Véronique BEAUSSART
Formatrice habilitée FO AN, Arbitre Internationale

PROGRAMME / DEROULEMENT

-Présentation et Principes de la pré sélection Nationale sur les CFR 2024 **et de l'examen Arbitre National** sur des Championnats de France 2024
-**Connaissance approfondie des règles du jeu** => QCM d'Arbitre Régional et débriefing et rappels des règles et méthodologie
-**Mise en condition** avec un QCM Arbitre National => débriefing et questions
-**Conseils sur la mise en pratique**
Bilan de la journée / Evaluation de satisfaction

Partie pratique si le candidat satisfait au niveau exigé sur la partie théorie :
-Application des procédures d'arbitrage pour le Haut Niveau sur le Tournoi Régional Féminin

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence
QCM Arbitre Régional
Exemple de QCM Arbitre National
Questionnaire de satisfaction

MODALITES DE SELECTION POUR LE NIVEAU NATIONAL

Résultats attendus à l'issue de la sélection IDF

> Maîtriser parfaitement les règles du jeu de tennis de table
> Application des procédures d'arbitrage pour le haut niveau

Modalité de sélection Nationale

> Etre Diplômés Arbitre Régional (AR) depuis 2 saisons (si licenciés traditionnels à la FFTT)
> Avis motivé de la Commission Régionale Arbitrage de la Ligue IDF TT

Détails => A CONFIRMER

La Ligue doit envoyer l'inscription à la pré sélection d'Arbitre National à la FFTT avec l'avis motivé de la C.R.A., le tout accompagné de votre chèque de 340 € (remboursement de la FFTT de 170 € en cas de non sélection à l'examen).
Important : Vous devrez impérativement remettre au plus tard le jour de la sélection Nationale (Février 2025, une fiche d'activité de 6 prestations de 4 parties de simple et 1 ou 2 de parties de doubles dont 2 prestations encadrées par un formateur FO AN (les prestations encadrées seront celles se déroulant lors de la présélection IDF, par contre, pour les autres, nous vous conseillons vivement d'anticiper l'obtention de ces prestations et de ne pas vous y prendre au dernier moment !).
- Lors de cette Sélection nationale, les stagiaires seront mis en condition avec débat, test écrit et pratique. Les stagiaires retenus seront convoqués pour participer à l'examen d'Arbitre National.

SPID-DECONNECTE

Devenir Spideur consiste à apprendre à organiser et gérer une compétition de Tennis de Table sur SPID-Déconnecté.

7 h

En **présentiel**

100 € TTC

(repas pris en charge par la Ligue)

Satisfaction 90%

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Non Accessible

OBJECTIFS

> Être capable de préparer et de gérer informatiquement sur SPID-Déconnecté des compétitions de tennis de table.

Date session
Date non déterminée à Saint-Denis Clôture le

PUBLIC

Personne susceptible d'être en charge de la préparation et de la gestion informatique des épreuves
- JA2 / JA3 / membres des comités départementaux …)

MOD. ACCES - PRE REQUIS

Délai d'accès : entre 2 semaines et 2 mois
- Être licencié Compétition FFTT
- **Amener un ordinateur** avec Windows 2000 ou Windows Me ou Windows XP ou SEVEN ou VISTA ou 8 ou 10 ainsi qu'Excel installés. (W98 n'est pas compatible)

EFFECTIF

Mini : **5** - Max : **8**

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques basés sur des projections sur écran TV des documents PowerPoint (et autres) en salle de formation
- Travaux dirigés sur micro-ordinateur
- Etude de cas concrets
- Echange d'expérience Formateur et stagiaires
- Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

FORMATEUR

Gaetan GOUBERT
Formateur habilité et détenteur du titre de formateur FO JA2-JA3

PROGRAMME

-Présentation de la formation SPID-D

Présentation et déroulement, contenu, horaire

-Préparation d'une épreuve avec SPID-D

-Gestion d'une épreuve avec SPID-D

-Remontée des résultats vers SPID

Bilan de la formation / Evaluation de satisfaction

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence
Autoévaluation en amont et en aval
Questions orales
Mises en situation informatique => Travaux dirigés sur micro-ordinateur
Questionnaire de satisfaction
Certificat de réalisation de l'action de formation.

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

> Savoir parfaitement préparer et gérer une compétition de Tennis de Table sur SPID

Modalité d'obtention

> Pas certification mais participation intégrale à la formation
> Délivrance d'une attestation en fin de formation par mail.

Catalogue des formations
2024 - 2025

FORMATION CONTINUE et DIRIGEANT

CES FORMATIONS S'ADRESSENT À TOUS BÉNÉVOLES/ DIRIGEANTS OU À L'ENCADREMENT TECHNIQUE

(SELON LES FORMATIONS CONCERNEES)

Animateur Ping VR

Animateur Ping Santé Bien-Être - mod. A

Gestes Qui Sauvent (GQS)

Sensibilisation « Prévention des violences sexuelles »

AQSA—Module 1 Sport Adapté

Animateur Ping VR
Réalité Virtuelle

Le Ping VR est une pratique du Tennis de Table en réalité virtuelle. Equipé d'un casque VR spécifique et du jeu Eleven Tennis de Table, vous pouvez jouer partout en intérieur dans un espace libre mais défini de 6m2 environ.

Quel intérêt ?

Compléter sa pratique si on ne peut pas jouer souvent ou sortir de chez soi, augmenter la pratique du débutant adulte ou jeune, s'amuser au ping différemment !

Mais aussi le jeu permet :

-D'entretenir ses capacités physiques (Ping Santé) de manière ludique,

-De s'entraîner et de progresser avec la machine à balles (robot),

-De perfectionner son service (prise en compte règlementaire)

-De travailler sa précision avec un jeu de visée de cibles (classement mondial)

-Participer à des tournois organisés (Facebook et discord Eleven monde ou Eleven France)

-De défier des joueurs du monde entier (connexion internet requise) et rentrer dans un classement mondial

14h En **présentiel**

Coût en fonction du statut

Salarié d'un club de TT cotisant à l'AFDAS :

Demande de prise en charge collective auprès de l'AFDAS faite par la Ligue IDF TT

(=> **possible à partir de 6 salariés TT**)

Si pas assez de salariés : *120 € TTC*

Bénévole : *180 € TTC*
(repas compris)

OBJECTIFS

> Être capable d'appréhender le développement fédéral de la Réalité Virtuelle (VR)

> D'utiliser le matériel et les outils Ping VR

> D'utiliser l'outil dans une démarche d'apprentissage,

> D'animer une pratique VR

PUBLIC

-Educateurs bénévoles et professionnels de TT

-Intérêt pour la réalité virtuelle et les nouvelles pratiques

MOD. ACCES - PRE REQUIS

Délai d'accès : entre 1 et 4 mois

•Être licencié Compétition FFTT

•Être minimum Animateur Fédéral

EFFECTIF

Mini : **6 salariés TT** - Max : **12 tous statuts confondus**

MOYENS PEDAGOGIQUES

•Méthodes pédagogiques interactives (ateliers, mises en situation pratique, théorie, échangesde bonne pratique, exercices et débriefings)

FORMATEUR

Grégory BARRAULT et Baptiste ANSOLA

Expert en Ping VR

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99
PMR => NON Accessible

PROGRAMME PREVISIONNEL

> Faire Familiariser les pratiquants :

- avec le matériel adapté VR
- Les autres fonctionnalités (arbre)
- Les mini jeux
- S'orienter sur les sites VR

> Faire utiliser l'outil dans une démarche d'apprentissage :

- L'Intelligence Artificielle du jeu comme échauffement, pratique et entrainement
- Entraîner les pratiquants dans une salle
- Configurer le robot et adapter l'intensité en fonction des publics

> Animer une pratique VR :

- Adapter l'organisation de l'animation en fonction du lieu (exterieur, salle ….)
- Animer une séance de VR dans une salle
- Proposer et faire un match en ligne
- Construire un tournoi Challenge
- Diffuser en ligne (streamer) des parties
- A l'issue de la formation en présentiel, et de la validation des blocs de compétence, le stagiaire organise et anime un évènement PingVR de 7h en structure

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

Savoir utiliser le matériel, le faire utiliser et animer une séance de Ping VR en s'adaptant au lieu et aux différents public

Modalité d'obtention

Présence complète à la formation + réalisation des 7h en structure
Valider 3 blocs de compétences sur les 4 identifiés dont obligatoirement le BC 2 et le BC 3.
En fin de formation en présentiel, les connaissances théoriques liées à cette formation sont évaluées par un questionnaire final (quizz) qui permettra de valider le bloc de compétence 1 (BC1) => obtention d'au moins 28 points sur 40.
Les évaluations des compétences liées à l'animation (BC2, BC3 et BC4) dans le cadre d'une séance de PingVR seront réalisées sous la forme d'une évaluation formative réalisée lors des mises en situation pratique et qui sont retranscrites en compétences dans la grille de certification => validation de chaque bloc (BC2, BC3 et BC4) en obtenant au moins 50% des indicateurs de chacun de ces blocs de compétence.=> Délivrance d'un diplôme FFTT Animateur de Ping VR

1ère session	2ème session
17 et 18 Octobre 2024 Saint-Denis Clôture le 27 Septembre 2024 à 12h00 *(en fonction de la place restante)*	**6 et 7 Février 2025** Saint-Denis Clôture le 24 Janvier 2025 à 12h00 *(en fonction de la place restante)*

PING SANTE BIEN-ÊTRE — Module A

Animateur de Sport Santé Bien-Être

14 h En **présentiel**

Coût en fonction du statut

Salarié d'un club de TT cotisant à l'AFDAS :

Demande de prise en charge collective auprès de l'AFDAS faite par la Ligue IDF TT

(=> **possible à partir de 6 salariés TT**)

Si pas assez de salariés : 180 € TTC

Bénévole et Animateur Fédéral (AF): 180 € TTC

(repas non compris)

Satisfaction 98%

Réussite 100%

ENCADRER LE " PING SANTÉ BIEN-ÊTRE "

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Accessible

OBJECTIFS

Le titulaire du diplôme sera capable d'évaluer la motivation, la condition et le niveau d'activité physique du pratiquant, d'assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique par la pratique du tennis de table et de concevoir et co-construire un programme d'activité physique adapté.

3 Blocs de Compétences (BC) à acquérir :

- BC 1 = être capable de mobiliser les connaisses sur les caractéristiques de l'activité physique adapté
- BC 2 = être capable d'évaluer la situation du patient en incluant l'identification de freins, leviers et facteurs motivationnels
- BC 3 = être capable d'encadrer des publics n'ayant aucune limitation fonctionnelle

PUBLIC

-Educateurs bénévoles et animateurs
-Educateur sportif de TT

MOD. ACCES - PRE REQUIS

Délai d'accès : entre 1 et 4 mois
•Être licencié Compétition FFTT
•Être mini. titulaire du grade **d'Animateur Fédéral** ou équivalences APA (Activité physique adaptée) ou E3S (Éducateur spécialisé en sport santé)

EFFECTIF

Mini : **6 salariés TT** - Max : **15 tous statuts**

MOYENS PEDAGOGIQUES

•Alternance de phases théoriques et de mises en pratique », cours (PPT) et contenu multimédia (vidéo)
•Théorie, échanges et expérimentation pratique, exercices en salle avec mise en application

FORMATEUR

Grégory BARRAULT
Responsable Formation et formateur habilité FFTT « Ping Santé »

PROGRAMME PREVISIONNEL

Bloc 1 Être capable de mobiliser les connaissances sur les caractéristiques de l'activité physique adapté	-Connaissance du cadre réglementaire du sport santé (Théorie) -Connaissances et caractéristiques des pratiquants (Théorie) -Découverte de l'activité physique adaptée (Théorie)
Bloc 2 Être capable d'évaluer la situation du patient en in-cluant l'identifi-cation de freins, leviers et facteurs motivationnels	-Connaissances et utilisation des tests d'évaluation de la forme (Théorie et Pratique) -Connaissances des principes d'interven-tion en sport santé (Théorie)
Bloc 3 Être capable d'encadrer des publics n'ayant aucune limitation fonction-nelle ou des limita-tions minimes	-Création et animation de séance (Théorie et Pratique) -Mise en place et compréhension des évaluations de la séance/ programme (Théorie et Pratique)

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme sera capable d'évaluer la motivation, la condition et le ni-veau d'activité physique du pratiquant, d'assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique par la pratique du tennis de table et de concevoir et co-construire un programme d'activité physique adapté.

Modalité d'obtention

Les stagiaires seront évalués sur les 3 blocs de compétences par des quizz et des évaluations formatives en cours de formation. Tous les indicateurs indiqués dans la grille de certification doivent être acquis pour valider les 3 bocs de compétences.

> Le Quizz fédéral qui permet d'évaluer en fin de formation le niveau de connais-sance théorique sur le Ping Santé-Bien-Être. Le Quizz fédéral est renouvelé tous les ans, Un pourcentage de 50% de critères validés permet la validation des items spécifiques à chacun des 3 blocs de compétence.

> L'évaluation formative, réalisée en cours de formation, où les stagiaires sont ob-servés lors de ''face à face'' pédagogiques sur la mise en application d'exercices/ séances construites durant la formation. L'évaluation formative est constituée :

- d'une conception d'une fiche pédagogique d'une séance,
- d'une observation et évaluation mise en place, en binôme ou trinôme, d'exer-cices adaptés suivie d'un debriefing collectif entre pairs.

Détails sur la certification

Le diplôme a une durée de validité illimitée. Cependant, le diplôme n'est valable que si le titulaire du diplôme est licencié à la FFTT.

1 session / année sportive

2 et 3 Juin 2025

Au CREPS à Châtenay-Malabry (externat)

Tous statuts confondus
Clôture le 5 Mai 2025

Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GSQ)

La FFTT a relancé toutes les ligues **pour faire appliquer l'obligation de qualification aux premiers secours des arbitres et juges-arbitres pour 2023/2024.**

L'obligation de formation aux gestes de premiers secours est incluse dans le décret 2021-758 du 11 juin 2021, selon les conditions suivantes :
« Art. D. 211-101.-Chaque fédération agréée organise la formation des arbitres et juges intégrant, dans le respect des dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure, une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. » La possession par un arbitre ou juge d'une qualification aux "premiers secours", telle que le PSC1 ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent (GSQ), dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge. »

2 h En **présentiel**

50€ : **Formation totalement prise en charge par la Ligue IDF TT**

Satisfaction 94%

Réussite 100%

OBJECTIFS

> Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne ;
> Transmettre au service de secours d'urgence, les informations nécessaires à son intervention ;
> Réagir face à une hémorragie externe ;
> Installer la victime dans une position d'attente adaptée ;
> Réagir face à une victime en arrêt cardiaque ;
> Utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Accessible handicaps divers => Cf. p.5

PMR => Accessible

PUBLIC
Tous les arbitres et juges-arbitres n'étant pas titulaire d'une qualification de 1er secours.

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 2 semaines et 2 mois
●Être licencié traditionnel FFTT
●**Être Arbitre ou JA1**
●**A partir de 10 ans**

EFFECTIF
Jusqu'à **15** pour 1 formateur

MOYENS PEDAGOGIQUES
●Exposés traditionnels et participatifs
•Démonstration en miroir
•Études de cas
•Ateliers de répétition du geste
•Mises en situations
•Matériels de 1er secours
•1 mannequin
•Défibrillateur de formation

FORMATEUR
Formateur PAE F PSC / PAE F PS
Formateur SST
Majeur, titulaire du PSC1 datant de moins de 3 ans

PROGRAMME

- Accueil et présentation
- Protection (dont l'attaque terroriste)
- Alerte
- Conduite à tenir face à un saignement abondant
- Victime qui a perdu connaissance et ne respire pas
- Compressions thoraciques avec utilisation du défibrilateur
- Victime qui a perdu connaissance et respire
- Conclusion

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence

L'attestation est délivrée aux personnes qui auront :

- Participé à toutes les phases de la formation ;
- Réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- Participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

MODALITES DE VALIDATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

> Constituer pour les citoyens la première marche vers un parcours de citoyen-sauveteur qui s'étoffera tout au long de leurs vies

Modalité d'obtention

> Participation intégrale aux 2 heures de formation

Détails sur la validation

Délivrance d'une attestation GSQ par la Protection Civile

- COMPLÉTER MA FORMATION

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
Pour approfondir les connaissances et compétences acquise par votre formation GQS, pour valoriser votre profil professionnel (petit plus sur le CV), ou pour l'accès à certains métiers nécessitant le PSC1.

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
Pour devenir un acteur majeur de votre entreprise, chargé de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, et de mettre en oeuvre des actions de prévention.

1 session ou plusieurs
En fonction de la nécessité

14 Septembre 2024

À Fontenay aux Roses

Clôture le 6 Sept. 2024 à midi

Sensibilisation « Prévention des violences sexuelles »

2 h En **Distanciel**

25€ : Intégralement pris en charge par la Ligue IDF TT

Satisfaction % À venir

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)

OBJECTIFS

> **Prévention aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif,**

> **Eveiller les consciences des professionnels** sur le sujet des violences sexuelles et de la pédocriminalité, ainsi que l'accompagnement et l'aide aux victimes .

En partenariat avec

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

PUBLIC

-Educateurs sportifs bénévoles ou salariés,
-Dirigeants de clubs,
-Bénévoles

MOD. ACCES - PRE REQUIS

Délai d'accès : entre 2 semaines et 4 mois

•**Réservée aux adultes** (format différent lorsque cela s'adresse à des jeunes)

EFFECTIF

Mini : **3** - Max : **30**

MOYENS PEDAGOGIQUES

•espaces de parole,
•les échanges

SUIVI DE L'EXÉCUTION

•Feuilles de présence numérique via notre logiciel Digiforma
•Participation active à cette action de sensibilisation
•Questions orales
•Questionnaire de satisfaction
•Attestation de participation.

FORMATEUR

Charlyne TYRE

Formation d'éducatrice spécialisée en protection de l'enfance et accompagnement des adolescents en difficultés

LIGUE ILE-DE-FRANCE
DE TENNIS DE TABLE

Session de sensibilisation

Prévention des violences sexuelles

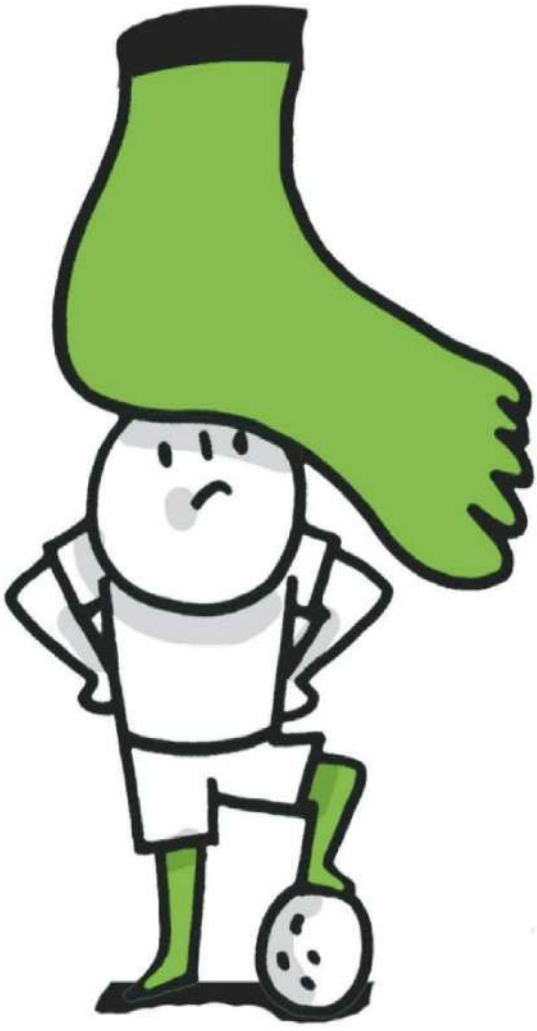

FORMATION A DESTINATION DE TOUS EDUCATEURS & BENEVOLES

1 session / année sportive

Date non déterminée

Clôture le (à venir)

Engagez-vous dans la lutte !

Prévention et Secours Civiques 1er niveau

Parce que l'on ne sait jamais ce que la vie nous réserve, être capable de porter secours dans tous les moments de la vie quotidienne, scolaire, professionnelle et sociale s'apprend. **La formation PSC 1 est ouverte à toute personne** (d'au moins 10 ans) qui doit acquérir **les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.**

7 h En **présentiel**

100 € TTC
(repas pris en charge par la Ligue)

Satisfaction 99%

Réussite 100%

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Non Accessible

OBJECTIFS

> Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
> Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ;
> Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne.

PUBLIC
Ouverte à tous les publics (sportif ou non)
À partir de 10 ans

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 2 semaines et 4 mois
- À partir de 10 ans

EFFECTIF
Mini : **4** - Max : **10**

MOYENS PEDAGOGIQUES
- Remue-méninges
- L'étude de cas d'amorçage
- L'exposé
- Les démonstrations pratiques
- L'atelier d'apprentissage du geste et du matériel
- Le cas concret

FORMATEUR
Titulaire a minima du PICF-PAEFPSC (Pédagogie Initiale et commune de Formateur - Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PSC), formateur SST et secouriste actif à la Protection Civile

PROGRAMME

> Présentation de la formation

La formation est découpée en neuf parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :

1. Malaises et alerte
2. Plaies et protection
3. Les brûlures
4. Les traumatismes
5. Les hémorragies externes
6. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
7. Perte de connaissance
8. Arrêt cardiaque et alerte
9. Alerte aux populations

MODALITES DE CERTIFICATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

> Être capable d'effectuer les gestes de premiers secours d'urgence données aux blessés et malades afin d'assurer la survie de la personne avant l'arrivée de personnes compétentes.

Modalité d'obtention

> Délivré après participation à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage et participé au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret au cours de la formation.

Détails sur la certification

Diplôme PSC1 délivré par la Protection Civile par mail. Ce diplôme est l'équivalence de l'ancien AFPS. Formation continue non obligatoire mais vivement conseillée tous les 3 ans. Le PASC1 est parfois un pré requis obligatoire pour des formations professionnelles (DEJEPS …). Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat.

1 session / année sportive
Date non déterminée à Saint-Denis Clôture le

AQSA—Module 1
Sport Adapté

L'Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.
Elle se compose de 3 modules pour qu'elle soit qualifiante, mais seuls les 2 premiers modules sont accessibles sans diplôme d'entraîneur (CQP, BEES, BPJEPS, DEJEPS, Licence STAPS)

En partenariat avec la Ligue d'Île-de-France de Sport Adapté, nous vous proposons la formation du 1er module : Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, des APS et de leur environnement.

21 h (3jours) En **présentiel**

Coût en fonction du statut

Salarié d'un club de TT cotisant à l'AFDAS :

Demande de prise en charge collective auprès de l'AFDAS faite par la Ligue IDF TT

(=> **possible à partir de 6 salariés TT**)

Si pas assez de salariés : 250 € TTC

Bénévole : 250 € TTC *(repas non compris)*

PUBLIC
-Educateurs sportifs professionnels
-Bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique en club

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 1 et 4 mois
•Être licencié FFTT

EFFECTIF
Mini : **6 salariés TT** - Max : **15 tous statuts**

MOYENS PEDAGOGIQUES
•A venir

FORMATEUR
Formateur habilité par la Ligue Sport Adapté

OBJECTIFS

> Adapter une discipline sportive au public Sport Adapté (choisir les démarches d'intervention en fonction des besoins singuliers et interroger ses conceptions éducatives pour permettre au public d'apprendre et d'acquérir leur autonomie)
> Acquérir des connaissances réinvestissables sur le public relevant du Sport Adapté
> Connaître les finalités de la FFSA et son organisation
> Connaître les structures relevant de l'action sociale, médico-sociale et santé mentale

PROGRAMME PREVISIONNEL

- Notions de handicap, déficiences et maladies
- Présentation des déficiences intellectuelles et les maladies psychiques
- Représentation du handicap et intervention éducative
- Identification du besoin des personnes
- Démarches et séances pédagogiques
- Organisation de la FFSA, secteurs de pratique, règlementations sportives, conventions
- Modalités d'accueil du public en situation de handicap en club
- Licences, affiliation…
- Le secteur spécialisé: caractéristiques, objectifs, organisation et missions

MODALITES DE VALIDATION

Résultats attendus à l'issue de la formation

Mieux appréhender les différents handicap et maladies et accueillir un public relevant du Sport Adapté dans son club

Modalité d'obtention

Présence complète à la formation

=> Délivrance d'une attestation de fin de formation pour le Module 1

Détails sur la certification

Pré requis pour le module 2 de l'Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA)

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Fédération Française du Sport Adapté ÎLE-DE-FRANCE

1 session
Date non déterminée Lieu indéterminé (externat) Pour les statuts « salariés du TT » Clôture le Pour les statuts « bénévoles » Clôture le

Accueillir et Animer une séance TT

Cette formation a été mise en place spécialement pour les structures non pongistes qui souhaitent mettre en place des animations de Tennis de Table pour des publics non licenciés. Par exemple, l'année dernière le CASP (Centre d'Aide et de Secours Protestant) nous a fait confiance et nous a permis d'apporter notre savoir et savoir faire auprès de ses salariés pour la mise en place d'animation auprès de publics féminin en difficultés.

14 h En **présentiel**

Coût 350 € TTC / pers.
(repas non compris)

Peut-être pris en charge en amont auprès de votre OPCO de branche

1 session

A définir

Lieu indéterminé

OBJECTIFS

> Accueillir et répondre aux attentes du public
> Veiller à une pratique en sécurité
> Adopter une attitude adaptée au public
> Avoir une démarche pédagogique en adéquation avec mon public
> Connaître les différents temps d'une séance
> Présenter des contenus adaptés à ma démarche
> Connaitre les fondamentaux du tennis de table pour présenter des contenus
> Mettre en place une séance évolutive et cohérente
> Animer la séance

Accessible handicaps divers => Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription vos besoins en la matière. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions ou contacter le référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01.55.87.26.99

PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)

PUBLIC
-Salarié d'une structure non pongiste

MOD. ACCES - PRE REQUIS
Délai d'accès : entre 2 et 5 mois
•Être en charge de créer et d'animer du tennis de table dans une structure non pongiste

EFFECTIF
Mini : **6 salariés TT** - Max : **30 tous statuts**

MOYENS PEDAGOGIQUES
•Travaux individuels et par groupe en salle de TT
•Jeux de rôle
•Approche de la théorie par des documents powerpoint via un vidéoprojecteur
•Mise à disposition d'outils via la plate-forme Digiforma

FORMATEUR
Grégory BARRAULT
Formateur Breveté d'Etat 1er degré Tennis de Table et responsable de la Formation en IDF

PROGRAMME PREVISIONNEL

- Les règles du jeu essentielles au tennis de table
    - o Les rencontres
    - o Les points
    - o Les différences entre le simple et le double
- Les différentes prises de raquette
    - o Prise orthodoxe
    - o Prise porte plume "chinoise"
    - o Prise porte plume "japonaise"
- Les différentes actions et trajectoires sur la balle
    - o Choquer la balle
    - o Frotter la balle
    - o Les différentes actions
    - o Les différentes rotations
    - o Les trajectoires
- Apprendre les 3 éléments fondamentaux du tennis de table
    - o Les éléments techniques d'un Coup Droit
    - o Les éléments technique d'un Revers
    - o Le Service
- Le déroulement d'une séance d'animation
    - o Connaître les différents temps d'une séance
- Savoir proposer une séance cohérente à son public
    - o Proposition de type de pratique
- L'échauffement en collectif
- Propositions de divers exercices
    - o Sur le renforcement musculaire
    - o Sur l'équilibre
    - o Sur les étirements
- Cahier de séances o Propositions de différents contenus

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuille d'émargement

Evaluation formative à base de questionnement oral ou de mises en situation afin d'évaluer le degré d'acquisition au regard des objectifs fixés

Création de fiches de séances

Questionnaire de satisfaction aux stagiaires et au formateur

Résultats attendus à l'issue de la formation

Animer du Tennis de Table à un public non licencié.

Modalité d'obtention

-> Présence complète à la formation + réalisation de mises en situation et vérification des acquis par un questionnaire (QCM). Pas de certification.

=> Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un petit diplôme par mail

GEWO
THE BETTER WAY TO PLAY

La #teamGEWO souhaite à la ligue Ile de France, à ses managers, aux joueurs et entraîneurs ***une saison 2020/2021 passionnante!***

LEV KATSMAN
No 1 U18 WR
12/2019

QUADRI ARUNA
No 20 WR
04/2020

ALVARO ROBLES
Vice World Champion
Men's Double 2019

SAMUEL KULCZYCKI
No 1 U18 WR
04/2020

GEWO table tennis
Heidekoppel 26 · 24558 Henstedt-Ulzburg · Allemagne

www.gewo-tt.com

/GEWOtabletennis

UNE ÉQUIPE A VOTRE ECOUTE ET UN TERRITOIRE PRÊT À VOUS ACCUEILLIR

CALENDRIER DES FORMATIONS
DANS LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX
SAISON 2024–2025

Action	Date	Lieu	Organisateur
Initiateur de Club	22 Septembre et 6 Octobre 2024	Lieu non communiqué	CD 91
Initiateur de Club	29 Septembre et 6 Octobre 2024	Lieu non communiqué	CD 92
Arbitre Régional	29 Septembre 2024	Mennecy	CD 91
Juge-Arbitre 1er degré	6 Octobre 2024	Mennecy	CD 91
Arbitre Régional	6 Octobre 2024	Montigny le Bretonneux	CD 78
Juge-Arbitre 1er degré	13 Octobre 2024	Montigny le Bretonneux	CD 78
Arbitre Régional	20 Octobre 2024	Châtenay-Malabry	CD 92
Animateur Fédéral	22 au 26 Octobre 2024	Lieu non communiqué	CD 91
Initiateur de Club	10 et 17 Novembre 2024	Lieu non communiqué	CD 78
Juge-Arbitre 1er degré	1er Décembre 2024	Châtenay-Malabry	CD 92
Arbitre Régional	2 Février 2025	Mennecy	CD 91
Arbitre Régional	8 Février 2025	Châtenay-Malabry	CD 92
Juge-Arbitre 1er degré	16 Février 2025	Mennecy	CD 91
Animateur Fédéral	24 au 28 Février 2025	La Flèche (72)	CD 78
Juge-Arbitre 1er degré	9 Mars 2025	Châtenay-Malabry	CD 92

Si vous êtes intéressés par une des formations ci-dessus, contacter le comité organisateur

VOS COMITÉS DÉPARTEMENTAUX
- CONTACTS -

75
Téléphone : 01 48 09 21 45
Mail : secretariat@paristt.com

77
Téléphone : 07 86 04 45 66
Mail : info@cdtt77.fr

78
Téléphone : 01 30 50 58 67
Mail : secretariat@cd78fftt.fr

91
Téléphone : 01 69 23 44 39
Mail : secretariat@cdtt91.fr

92
Téléphone : 01 58 34 70 73
Mail : cdtt92@gmail.com

93
Téléphone : 01 48 31 83 22
Mail : fftt.ssd@wanadoo.fr

94
Téléphone : 06 03 74 75 82
Mail : com.dep.94.tt@gmail.com

95
Téléphone : 09 62 62 62 72
Mail : cd95tt.secretariat@outlook.fr

Conditions Générales de Vente liées aux formations de la Ligue IDF TT

Désignation
La Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table est désignée Organisme de Formation professionnelle, dont lesiège social est situé au 1 rue de la Poterie SAINT-DENIS 93200

Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, àSAINT-DENIS, et sur l'ensemble du territoire francilien, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation desentreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table pour le compte d'un club ou d'un stagiaire. Toute commande de formation auprès de la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client ou du stagiaire, et vaut adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Modalités d'inscription et attestation

Toute demande d'inscription doit être formulée soit directement en ligne par les liens proposés, soit par un dossier d'inscription retourné par mail. Elle est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaireou le club retourne le devis, transmis par la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table , daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».
Le cas échéant un contrat de formation individuel ou une convention particulière peut être établie entre la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table,l'OPCO ou le club. Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard jusqu'à la date de clôture indiquéesur tout document d'informations concerné (site, catalogue, ...). Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordrede leurs arrivées. Si le nombre d'inscrits est trop faible ou trop élevé, un mail vous en informera dans les meilleurs délais.
La Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table remet successivement au stagiaire (avec copie club le cas échéant)une confirmation d'inscription puis une convocation vous sera adressée par mail accompagnée du Livret d'accueil et de suivi du stagiaire comprenant entre autre le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation, les modes d'accès au lieu de formation, les objectifs, programme, intervenants, modalités d'évaluations etc. au minimum5 jours avant le début de la formation.
Pour les formations de la filière fédérale de la FFTT, le diplôme (entraîneur) ou le Certificat de Capacité (arbitrage) sera envoyé par la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée, et toutes les validations terminées (réussite à l'examen concerné/heures en situation pédagogique...). Les diplômes et certificats de capacité seront remis au stagiaire par mail. Une attestation d'assiduité et un certificat de réalisation seront également envoyés par mail. Sur demande, des pièces justificatives autres pourront être envoyées (feuilles d'émargement...) par mail pour une demande de remboursement auprès d'un club ou d'un OPCO.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros en TTC. La Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table est exonérée de la TVA (Association loi 1901 non assujettie à la TVA en application de l'article 293b du CGI). Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure dûment justifiée. Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques, les supports remis aux stagiaires, les frais d'hébergement et de restauration lorsque c'est précisé sur les documents d'informations de la formation concernée. Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire.
Le règlement de la formation peut être effectué par chèque, virement ou par carte bancaire via le site de la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table, entre la clôture des inscriptions et le 1er jour du début de formation à réception de la facture.
Sur demande du stagiaire ou du club, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage au moment de l'inscription à la formation. Une facture acquittée lui sera transmise par mail en fin de formation dès réception du paiement.

Prise en charge

Si le stagiaire ou le club souhaite bénéficier d'un financement par un OPCO par subrogation, il doit faire une demande de prise en charge dans les délais impartis de l'OPCO et dans tous les cas avant la clôture des inscriptions le début de la prestation. Le stagiaire ou le club est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table ne reçoit pas la convention de formation de l'OPCO prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au club ou au stagiaire.

Conditions de report et d'annulation d'une formation

*Annulation par le stagiaire ou le club : Elle est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation et avant la clôture des inscriptions. Toute annulation doit être signalée par téléphone au 01.55.87.26.92 et confirmée par une notification par e-mail à l'adresse formation@fftt-idf.com. Le remplacement d'un stagiaire par un autre de la même structure reste toujours possible sous réserve qu'il corresponde au profil concerné et pré requis de la formation.
En cas d'annulation trop tardive, après la clôture des inscriptions et sans justification par un certificat médical, l'intégralité du paiement sera encaissé, sinon seuls les frais déjà engagés seront refacturés.
*Annulation par la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table : nous nous réservons le droit d'annuler une formation en cas de force majeur ou de nombre de stagiaires insuffisants. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant le début de la formation par mail. Tout engagement financier sera restitué dans les meilleurs délais.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra adapter les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants.
Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le club ou le stagiaire à la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier de suivi stagiaire pour des propositions de formation souhaitée. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant, en adressant sa demande par mail à formation@fftt-idf.com.
La Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du stagiaire. Elle s'interdit de divulguer les données du stagiaire, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la Ligue d'Île-de-France de Tennis de Table et le stagiaire ou club, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Bobigny (93), seul compétent pour régler le litige.

Dernière MAJ, le 26 Juin 2023

LES PARTENAIRES DE LA LIGUE IDF TT

Formation des bénévoles d'une association

Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)

Le *bénévole* d'une association, ayant aussi la qualité de salarié ou d'agent public, peut se former dans le cadre de certains congés de formation. Il peut obtenir un **certificat de formation à la gestion associative**. Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE), il peut valider son expérience associative pour obtenir une certification.

La formation consiste à faire acquérir à des bénévoles, âgés de 16 ans minimum, des connaissances nécessaires à la gestion administrative, financière et humaine d'une association.
Elle est constituée :

- d'une formation théorique de 30 heures minimum,
- et d'une formation pratique réalisée simultanément ou non avec la formation théorique et équivalente à 20 jours effectifs minimum dans une association.

La formation pratique doit débuter 6 mois maximum après la fin de la formation théorique.
Elle est effectuée avec le tutorat d'un des dirigeants de l'association d'accueil ou d'un autre bénévole régulier ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association.
Un livret portant mention des appréciations formulées par les responsables de la formation théorique et pratique est remis au bénévole.

Vous pouvez obtenir la liste des organismes habilités pour cette formation auprès de votre direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

L'association qui souhaite organiser des formations peut recourir à différents dispositifs de financement.

LE CSA95 dispose de l'agrément délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile de France sous le numéro CFGA-2019-08.

Formation théorique et méthodologique

7 modules :

1. Les principes fondamentaux de la vie associative
2. Responsabilités et assurance
3. Les différentes sources de financement pour une association
4. Méthodologie et évaluation du projet associatif
5. Le B.A.BA de la comptabilité et de la fiscalité associative
6. Les RH au sein d'une association
7. Les outils numériques à usage associatif

Formation pratique

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association. Elle fait l'objet d'une appréciation du tuteur pédagogique portée sur le livret de certification. Le tuteur doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du candidat lors de son stage.

Focus sur le Compte engagement citoyen (CEC)

Le bénévole peut bénéficier d'heures de formation pour ses activités associatives.
Le compte personnel d'activité (CPA) peut notamment être constitué du compte d'engagement citoyen (CEC) qui recense les activités bénévoles ou de volontariat et permet à ce titre d'acquérir des heures sur le compte personnel de formation. Les heures de formation acquises au titre du CEC peuvent être utilisées pour suivre des formations spécifiques aux bénévoles.
Pour les bénévoles, chaque heure inscrite sur le compte d'engagement citoyen correspond à 12 €.

Renseignement sur : https://www.moncompteactivite.gouv.fr

Etre dirigeant sportif bénévole, c'est … Se former pour mieux diriger !
- Le réseau internet est une mine d'informations -

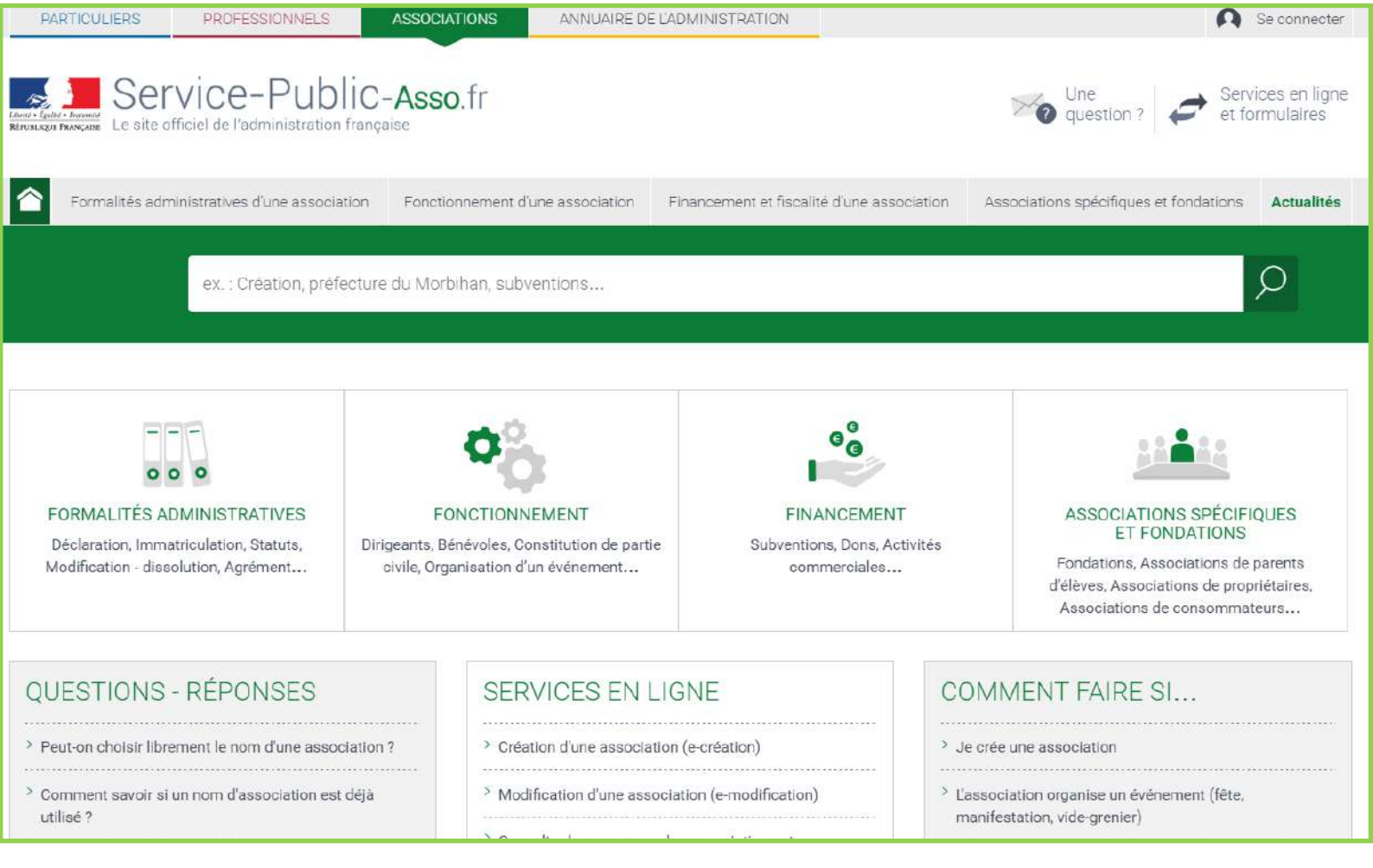

CATALOGUE FORMATIONS IDF ET CALENDRIER DES FORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PRISE EN CHARGE PAR L'AFDAS

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- FORMATION DEJEPS
- CQP – ANIMATEUR TT

FORM. D'ENTRAÎNEURS (FILIÈRE FÉDÉRALE)

- INITIATEUR DE CLUB
- ANIMATEUR FÉDÉRAL
- ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

FORMATION ARBITRAGE

- ARBITRE RÉGIONAL
- JUGE-ARBITRE 1ER DEGRÉ
- JUGE-ARBITRE 2ÈME DEGRÉ
- JUGE-ARBITRE 3ÈME DEGRÉ
- SPID-DÉCONNECTÉ
- PRÉ SÉLECTION IDF POUR ARB. NAT.

FORMATIONS CONTINUE ÉDUCATEURS SPORTIFS / DIRIGEANTS

- FORMATION « GQS – GESTES QUI SAUVENT »
- FORMATION « PSC 1 »
- FORMATION « PING SANTÉ – MODULE A »
- FORMATION « ANIMATEUR PING VR »
- FORMATION « ACCUEILLIR ET ANIMER UNE SÉANCE DE TENNIS DE TABLE »
- SENSIBILISATION « PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES »
- FORMATION AQSA « SPORT ADAPTÉ »
- VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, PRINCIPE DE LAÏCITÉ ET PRÉVENTION DE LA RADICALISATION
- FORMATION SPÉCIALE DIRIGEANT
- FORMATION « CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT TT »
- ENTRAÎNER AUTREMENT
- FORMATION « TECHNIQUES D'OPTIMISATION DU POTENTIEL »
- FORMATION « DÉTECTION DE JEUNES TALENTS »
- FORMATION « PRÉPARATION PHYSIQUE »
- FORMATION « PRÉPARATION MENTALE »
- FORMATION « HAUT NIVEAU JEUNES »

L'AFDAS - **Partenaire** de votre stratégie, de vos talents et de votre développement !

L'AFDAS est l'**interlocuteur de toutes les structures sportives** ayant au **minimum 1 salarié(e)**, concernant entre autres :

- Embauche d'un salarié en alternance (contrat de professionnalisation, apprenti …)
- Développer les compétences de votre salarié
- Faire des demandes de financement sur les formations de votre salarié
- Appui/Conseil sur vos projets RH, handicap, transformation digitale, cybersécurité, rebondir ou autre
- Initier une démarche responsable au sein de votre association (violences et harcèlements sexistes, cybermenaces, inclusion, transition écologique, illettrisme…)

Page dédiée à l'AFDAS sur le site internet de la Ligue
https://www.fftt-idf.com/prise-en-charge-par-lafdas/

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La Ligue d'Île-de-France s'engage

La Ligue d'Île-de-France est reconnu comme organisme de formation auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS remplaçant la DIRECCTE), sous le numéro d'activité suivant : 11930242293 et est **certifié QUALIOPI depuis le 3 Décembre 2021 jusqu'au 2 Décembre 2024.**

Qu'est-ce que la CERTIFICATION QUALIOPI – Référentiel National Qualité (RNQ) ?

La Certification Qualiopi atteste de la **qualité des prestations proposées** par les organismes de formation sur la base du Référentiel National Qualité (RNQ). La **loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification** pour tous les prestataires proposant des actions concourant au développement des compétences qui interviennent sur le marché conventionnel. C'est le sésame pour obtenir des fonds publics de la formation professionnelle ou des fonds mutualisés.

AFNOR Certification, organisme accréditeur, s'est chargé des audits pour la Ligue IDF TT (attestation d'accréditation n°5-0030, certification de produits et services, portée disponible sur le site www.cofrac.fr).

Le Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPI comporte **7 critères répartis en 32 indicateurs** (28 concernant la Ligue IDF TT). Les 7 critères évalués sont :

- **Informer le public** : Communiquer, porter les prestations à la connaissance du public et l'en informer sur les modalités
- **Concevoir la prestation :** Identifier les objectifs des prestations afin de les adapter aux besoins des publics ciblés
- **Mettre en œuvre la prestation :** Assurer un suivi et un accompagnement adaptés aux apprenants
- **Maîtriser les moyens nécessaires :** Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement pour la réussite des apprenants
- **Maîtriser les compétences des personnes :** S'assurer de la qualification et du développement des compétences des personnes dispensant les prestations
- **Réaliser une veille de son environnement :** Être au fait des évolutions du marché et s'investir dans l'environnement professionnel
- **Se faire évaluer :** Tenir compte des appréciations et recommandations recueillies lors des évaluations pour améliorer les prestations

La certification QUALIOPI s'étend sur un **cycle de 3 années** composé d'un audit initial et d'un audit de surveillance à mi-parcours.

Quels intérêts à la Certification Qualiopi pour la Ligue et pour les stagiaires et clubs ?

Pour la Ligue IDF TT , principalement pouvoir **pérennisez notre activité de formation** grâce aux financements publics (sans lesquels nous ne pourrions fonctionner), et offrir une **meilleure lisibilité et une plus grande transparence** de l'offre de formation auprès des clubs et licenciés et enfin entrer dans une **démarche permanente d'amélioration de la qualité** pour notre organisation, ainsi que nos services et formations proposées,

Pour les licenciés et clubs franciliens, principalement de Continuer à **bénéficier de prise en charge via l'AFDAS**, **Pôle Emploi**, **le CPF**